



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la culture et de l'éducation**

**Le vendredi 22 novembre 2019 — Vol. 45 N° 50**

Interpellation : L'absence inquiétante de vision du gouvernement  
caquiste en matière d'enseignement supérieur

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2019**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission de la culture et de l'éducation**

**Le vendredi 22 novembre 2019 — Vol. 45 N° 50**

**Table des matières**

Exposé du sujet Mme Marwah Rizqy	1
Réponse du ministre M. Jean-François Roberge	2
Argumentation	4
Conclusions	16
M. Jean-François Roberge	16
Mme Marwah Rizqy	17

**Autres intervenants**

M. Denis Tardif, président suppléant

M. Louis Lemieux  
Mme Émilie Foster  
M. Gabriel Nadeau-Dubois  
M. Jean-François Simard



Le vendredi 22 novembre 2019 — Vol. 45 N° 50

**Interpellation : L'absence inquiétante de vision du gouvernement caquiste en matière d'enseignement supérieur**

(Dix heures une minute)

**Le Président (M. Tardif) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, bon matin. Je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques et je vous en remercie.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Saint-Laurent au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur le sujet suivant : L'absence inquiétante de vision du gouvernement caquiste en matière d'enseignement supérieur.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Guillemette (Roberval) est remplacée par M. Tardif (Rivière-du-Loup—Témiscouata) et M. Poulin (Beauce-Sud) est remplacé par M. Simard (Montmorency).

**Le Président (M. Tardif) :** Merci. Alors, je comprends qu'il y a également une entente afin que le deuxième groupe d'opposition intervienne lors de la troisième série d'interventions et que le troisième groupe d'opposition intervienne lors de la cinquième série d'interventions.

Nous débutons les déclarations d'ouverture. Mme la députée de Saint-Laurent, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et de l'enseignement supérieur, vous avez la parole 10 minutes.

**Exposé du sujet**

**Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'à mes collègues députés, et je vois qu'il est bien accompagné avec toute l'équipe, avec lui, ministérielle. Un petit bonjour à M. Maltais.

Très contente de vous voir, qu'on se retrouve aujourd'hui pour parler de l'enseignement supérieur, car, vous le savez, on a parlé énormément, je pense, autour de 80 %, de l'éducation, mais l'enseignement supérieur mérite d'avoir aussi toute l'attention, car nous avons plusieurs défis devant nous, qui touchent non seulement les corps professoraux, nos étudiants, nos chaires de recherche, et là-dessus, évidemment, il faut prendre le temps de s'attarder et de se mettre au travail pour voir comment on peut améliorer tous nos établissements d'enseignement supérieur, que ce soit le système collégial, universitaire et évidemment la recherche qui se fait tant à l'université mais aussi dans les milieux collégiaux.

Je vous parlerai aujourd'hui, M. le ministre, de l'enseignement supérieur et, pour faire un peu plus court, je ne dirai pas ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur mais seulement ministre de l'Enseignement supérieur, si vous le permettez.

On va parler aujourd'hui, je vous le dis d'emblée, d'amélioration des conditions de stage des étudiants. Il y a déjà eu des grands pas qui ont été faits. On peut penser notamment en éducation, pour les étudiants en éducation, mais on peut aussi penser, l'an passé, lorsque je vous ai plusieurs fois interpellé dans le dossier de la FIDEP. Vous avez agi, et il reste encore quelques dossiers à régler. On s'en était parlé lors des crédits détaillés.

Alors, aujourd'hui, on va faire un suivi sur les conditions de stage, et là-dessus j'espère être en mesure, avec vous, d'avoir quelques engagements pour être en mesure de bien outiller non seulement nos universités et nos collèges mais aussi nos étudiants qui méritent d'avoir des conditions qui sont tout aussi gagnantes pour eux.

Vous le savez, on parle beaucoup des étudiants, mais, cette semaine, il y a eu le rapport très important qui a été déposé par l'Union étudiante du Québec, enquête *Sous ta façade*. On s'en est parlé mardi, et je sais que vous avez eu le temps de le lire, je vous connais, et ici il y a quand même plusieurs constats qui sont alarmants.

Et, lorsqu'on sait que la santé psychologique des étudiants... que près de 24 000 étudiants ont cru bon de répondre à ce sondage, et que la qualité des réponses était au rendez-vous, et qu'il y a des constats alarmants... On révèle que 58 % des étudiants universitaires souffrent de détresse psychologique, un étudiant sur cinq montre des symptômes dépressifs. Je peux vous dire que... souffrent de détresse psychologique, pardon, et je peux aussi dire que, quand on compare avec la population générale, les idées suicidaires, c'est beaucoup plus important. On parle trois fois plus important que dans la classe générale, et deux fois plus d'étudiants ont fait des tentatives de suicide que la population générale.

Là-dessus, M. le ministre, on a un constat très important, donc on doit agir promptement. Je vais vous inviter, je sais que je vois déjà vos collègues se mettre à l'oeuvre, on peut regarder ce qui a été fait à la loi n° 51, puis j'aimerais déjà vous entendre puis vous laisser réfléchir d'emblée à comment on peut outiller des universités, des cégeps pour vraiment avoir une directive très claire pour donner les ressources, les outils et encadrer correctement les établissements d'enseignement supérieur. Et là-dessus, nous allons pouvoir en jaser longuement dans un bloc.

Vous savez qu'une des raisons que les étudiants, des fois, peuvent se sentir en état de détresse, c'est l'isolement. D'autres, c'est aussi le logement. Nos étudiants consacrent énormément d'argent pour payer leur loyer. Et ça, c'est vrai

non seulement à Montréal, mais c'est surtout vrai en région. Pensez en Abitibi, pensez lorsqu'on va faire nos études au cégep de Joliette. Pensez à ceux qui doivent être en résidence au cégep de Gaspé, qui méritent un peu plus d'amour, parce que bien des établissements, leurs résidences datent de la même époque que le cégep a été construit ou que l'université a été construite.

À part le cégep de Valleyfield, qui dispose d'un droit acquis pour la subvention gouvernementale du pied carré pour le maintien d'actifs, aucun autre établissement d'enseignement supérieur ne détient ça. Est-ce qu'il est temps aujourd'hui d'aider nos réseaux collégiaux et universitaires pour le maintien d'actifs, pour à tout le moins avoir des résidences de qualité, mais surtout sécuritaires? Pourquoi je vous dis sécuritaires? Parce que lorsque les portes barrent mal, bien, les risques sont beaucoup plus accrus d'agression. Lorsque vos fenêtres datent de 40 ans, bien, c'est peut-être le temps de rénover puis d'ajouter des meilleures fenêtres.

Parce que tout ça, l'environnement dans lequel on vit a un impact sur nous. La santé psychologique aussi de nos jeunes, il ne faut pas l'oublier. Et là je vous parle de l'environnement, mais je vous parle aussi du montant d'argent. Est-ce normal qu'aujourd'hui on a des étudiants qui paient 800 \$ par mois pour être logés? 800 \$, c'est pas mal cher. Et je vous le dis, ce sont des étudiants. Ils n'ont pas nécessairement le temps de travailler et d'aller aux études. Déjà que la performance est toujours très importante, souvent, malheureusement, il y en a qui n'arrivent pas. Et par la suite, lorsqu'ils cognent aux portes pour avoir de l'aide, bien, l'aide se fait attendre. Alors, là-dessus, on a quelque chose à faire.

M. le ministre, rappelez-vous, je vous ai interpellé lors de l'étude de crédits. Je vous ai parlé d'une étudiante, d'une mère monoparentale avec deux enfants, qui a fait une demande d'aide financière aux études, que lorsqu'elle a rempli sa demande d'aide, elle a rempli une pile de documents avec des analyses de médecins, diagnostiques. Elle a deux enfants, elle étudie à l'Université de Sherbrooke en droit. Malheureusement, à plusieurs reprises, elle a dû réduire sa tâche pour des raisons personnelles, médicales, et aussi parce qu'elle a deux enfants qu'elle doit laisser avec ses parents à Montréal et faire le trajet jusqu'à Sherbrooke, étudier. La Loi sur l'aide financière aux études prévoit que, par règlement, on peut accorder des délais supplémentaires. Ça lui avait été refusé.

Lorsqu'on a fait l'étude des crédits, je vous ai posé la question : Quels sont les motifs? Est-ce qu'on peut aller plus loin puis avoir des motifs raisonnables, objectifs et, surtout, transparents? Je vous ai demandé aussi combien qu'il y avait de dossiers comme elle qui ont été refusés, et c'était au-dessus de 350, puis on s'était dit qu'on allait travailler là-dessus. Mais le temps est venu de travailler là-dessus. Le temps s'est écoulé, je crois que l'équipe ministérielle a eu le temps de regarder ce que je vous ai parlé, et comment qu'on peut faire aujourd'hui pour améliorer ces critères en toute transparence.

Vous savez, je sais que l'heure n'est pas encore au bilan sur les violences sexuelles, mais il y a quand même une université qui a décrié les manchettes, l'Université Concordia. Là-dessus, je vous ai déjà parlé de cela. Je veux savoir s'il y a eu un suivi qui a été fait. On en parlera tantôt.

• (10 h 10) •

Et finalement le PEQ, Programme de l'expérience québécoise, qui a causé tout un émoi chez les étudiants internationaux mais aussi québécois, ceux qui sont ici, qui ont vu leurs camarades de classe vivre l'impensable. Est-ce que je vais pouvoir rester? Est-ce que je vais devoir partir? Est-ce que mon programme est bon? Est-ce que mon programme sera encore bon dans un an, dans deux ans? Là-dessus, le leader, qui est aussi ministre de l'Immigration, a pris une grosse partie du blâme, mais vous aussi. Là-dessus, on va en parler car le ministre de l'Immigration dit qu'il retourne à la planche à dessin.

Sincèrement, pour avoir parlé avec plusieurs personnes du milieu universitaire et collégial, plusieurs décrivent la façon que ça a été fait et aussi la liste. Alors, là-dessus, M. le ministre, je m'attends à ce que vous nous déposiez vos avis, que vous avez probablement déjà préparés lors du premier... lorsque la première fois ça a été déposé, et j'aimerais savoir qui vous avez consulté, est-ce que les consultations seront publiques après ça avec les partis d'opposition, tous les partis de l'opposition. Vous savez que c'est un sujet qui est excessivement important pour nous, et aujourd'hui on cherche aussi à vous entendre sur votre grande orientation pour la recherche.

Parce que là-dessus, on sait... hier, on écoutait un témoin dit indépendant dans le dossier Desjardins, qui est un professeur d'université à la Polytechnique. J'ai regardé la politique de recherche de Polytechnique. Ils ont toujours dénoncé tout conflit d'intérêts. Vous comprendrez qu'on l'a appris sur le banc, le conflit d'intérêts, mais la question se pose... est la suivante : Comment se fait-il que certaines universités qui reçoivent des fonds de recherche québécois et canadiens en même temps peuvent recevoir des sommes colossales? Ici, on parle de 1 250 000 \$.

Alors, M. le ministre, j'aimerais bien vous entendre, comment qu'on va s'assurer que nos universités ne seront jamais à la remorque de l'industrie. Merci.

**Le Président (M. Tardif) :** Mme la députée, merci. Je cède maintenant la parole à M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour une période de 10 minutes.

### Réponse du ministre

**M. Jean-François Roberge**

**M. Roberge :** Merci beaucoup, M. le Président. Je veux remercier, avant de commencer, toute l'équipe qui m'accompagne aujourd'hui, donc l'équipe des députés qui sont présents et présentes avec nous et toute l'équipe aussi du ministère pour nous aider à répondre de manière... le plus efficacement possible aux enjeux qui sont soulevés.

Enfin, M. le Président, enfin, on parle d'enseignement supérieur au salon bleu. On passe énormément de temps, mon équipe et moi, autant l'équipe au cabinet puis l'équipe du ministère, les députés qui m'accompagnent, à collaborer

avec nos cégeps, nos universités, à les aider à développer leurs projets, à aider les étudiants à aller au bout de leurs rêves, à propulser l'économie québécoise. Puis au salon bleu, c'est le son des criquets. Il n'y a pas de député de l'opposition qui nous interpelle, qui nous en parle, qui nous questionne, probablement parce que ça va bien, hein?

Vous savez, des fois, les questions visent plus à essayer de mettre en lumière les supposées erreurs, ou les problèmes, ou des enjeux qui sont soulevés par des groupes de pression. Mais, en enseignement supérieur, M. le Président, le gouvernement a posé plusieurs gestes dans la dernière année. Est-ce que tout est parfait? Bien non, tout n'est pas parfait, c'est sûr. Je veux dire, on est toujours en processus d'amélioration continue et les dirigeants de nos cégeps et de nos universités sont des gens créatifs, ambitieux pour leurs institutions. Alors, bien sûr, il y a toujours plein de demandes puis plein de beaux projets sur la table à dessin. On travaille à y répondre.

Le paradoxe, puis, bon, c'est un peu le jeu de l'opposition, là, c'est d'essayer de dire que ça ne marche pas même quand ça marche. Et le titre de l'interpellation, c'est quoi? L'absence ou le manque de vision en enseignement supérieur. Bon, c'est presque drôle, parce qu'il y a définitivement beaucoup de vision au sein du gouvernement et du ministère en enseignement supérieur. Puis quand on dit qu'il y a de la vision, ça veut dire qu'il y a des valeurs cardinales qui guident les orientations. On ne gère pas à la petite semaine, on sait où on s'en va, sur un horizon même qui dépasse le mandat de l'actuel gouvernement.

Trois valeurs, principes qui guident nos orientations, c'est la bienveillance, prendre soin du monde, prendre soin des étudiants et des étudiantes, prendre soin de ceux qui oeuvrent dans le réseau, prendre soin des institutions. La performance... parce que, oui, on veut un réseau d'enseignement supérieur performant. On met les milliards dans notre réseau puis on veut que nos étudiants aillent au bout de leurs rêves, on veut que nos étudiants diplôment le plus possible puis on veut utiliser notre réseau d'enseignement supérieur comme un levier de développement économique.

Donc, oui, bienveillance, performance, agilité, et ça, disons que c'est tout un changement par rapport aux dernières années, d'avoir un gouvernement agile en enseignement supérieur, capable, à l'intérieur de quelques mois ou à l'intérieur d'une année, de se poser une question, mais de trouver la réponse, et de développer une politique, et de mettre de l'argent pour la mettre en oeuvre.

D'habitude, c'est à peu près un mandat pour chacun des éléments, là. Si on se fie aux 15 dernières années, là, pendant un mandat, on se pose des questions; pendant l'autre mandat, on crée une politique; dans l'autre mandat, on trouve un budget, si on n'est pas en période d'austérité. Puis des fois, bien, on recommence, parce que finalement, ah, question, politique... Ah! malheureusement, le ministre des Finances ou le premier ministre trouve que c'est bien intéressant, mais ce n'est pas assez important. Et l'argent, plutôt que d'arriver, est retiré du réseau de l'enseignement supérieur.

Ça, c'est l'histoire d'horreur des dernières années, mais, dans notre cas, ce n'est pas ça. À l'intérieur d'une année, on s'est posé des questions, on a trouvé des réponses, on a établi des politiques puis on les a financées. C'est une petite révolution, ça, M. le Président. Et, quand on parle à ceux qui oeuvrent dans le réseau d'enseignement supérieur, dans les réseaux des cégeps, des universités, bien, ils sont enthousiastes pour les années à venir. Bien sûr, ils auraient voulu encore plus d'argent. C'est normal, je vous l'ai dit, ce sont des gens qui veulent bien faire, ce sont des gens qui sont ambitieux pour leur réseau, et pour leurs équipes, et pour leurs étudiants.

Mais l'espoir est de retour dans le réseau d'enseignement supérieur. Les cégeps, les universités, les gens qui oeuvrent à l'intérieur, les étudiants sentent qu'ils ont de l'écoute au gouvernement. Ça se manifeste de plusieurs façons. Je reviens sur quelques thèmes : bienveillance, performance, agilité. Bienveillance, bien, ça se manifeste par une ouverture du côté du gouvernement pour s'attaquer très rapidement au problème de la santé psychologique, ou des problèmes d'angoisse, ou d'inquiétude que vivent nos étudiants.

On en parlait à la fin du dernier mandat, on en a parlé en campagne électorale, on est rendus au moment où on développe nos politiques et, bientôt, on va les financer. Pas dans un deuxième mandat ou dans un troisième mandat, dans ce mandat-ci, ça va changer. Ça, c'est de la bienveillance. Ce n'est pas un comité sur un rapport, sur un chantier, sur une table de travail, puis l'important, c'est d'avoir un rapport, puis un ébéniste, faire une tablette pour le mettre dessus, là. On va arriver avec quelque chose de concret, bienveillance.

Bienveillance aussi, ça s'est manifesté parce qu'on a écouté les étudiants et les étudiantes qui, dans la dernière année, ont pris des moyens pour se faire entendre, parce qu'ils vivaient une grande précarité financière, particulièrement les jeunes femmes, particulièrement des stagiaires. On aurait pu dire : Non, non, non, on a un programme de prêts et bourses généreux, faites vos études. On n'a pas eu cette attitude-là du tout. Rapidement, on a dit qu'on allait trouver des solutions. Ça ne faisait pas deux mois que j'étais titulaire de cette fonction que j'avais déjà mandaté mon équipe de faire une grande tournée, d'écouter les associations étudiantes, mais aussi les dirigeants d'établissement scolaire, aussi les gens du patronat, aussi les ministères qui accueillent les stagiaires. Ils ont dit : O.K., on fait un état des lieux, parce que ça me prend une solution à ce problème-là. On ne balaiera pas ça sous le tapis.

Bienveillance, parce que non seulement on a trouvé la solution, mais on a élaboré la politique. On est allés voir les gens aux Finances et du côté du premier ministre, on a obtenu les budgets, et ça n'a même pas pris un an. Ça a pris quoi, neuf mois? Neuf mois puis on avait accouché d'une politique financée, et le bébé, maintenant, est bien portant. On a maintenant quelque chose qu'on n'avait absolument pas : un programme de bourses à la persévérance et à la réussite pour nos stagiaires, quelque chose qu'on a financé avec plus 35 millions de dollars, de l'argent neuf. On n'est pas allés couper à gauche pour financer ça, et ça s'applique maintenant. L'an passé, on vivait le problème. Cette année, on est en train d'implanter la solution. Ça, c'est de la vraie bienveillance. Ce n'est pas des discours, c'est des actions. Donc, oui, il y a de la vision, il y a des principes, mais ça se décline dans quelque chose qui s'applique directement.

• (10 h 20) •

Performance, performance, comme dans : On revoit la formule de financement de nos cégeps puis on leur permet d'être efficaces dans quelque chose qu'ils faisaient bien, mais pour lesquels ils n'étaient pas reconnus : la recherche.

Pendant des années, ils étaient à la fois sous-financés et mal financés. Ça veut dire pas assez d'argent, mal réparti. On les a mieux financés puis on a changé notre façon de financer notre réseau collégial. On a reconnu, pour la première fois, la mission recherche. Et là on leur permet d'être plus performants dans quelque chose qu'ils faisaient déjà bien, ça, c'est de la performance.

Agilité, comme dans être capable de se retourner rapidement, d'écouter les gens, pas d'imposer des politiques, là, parce que le ministre a une idée, consulte deux, trois conseillers, puis il implante quelque chose. Non, agilité, comme dans arriver avec une solution qui répond à des besoins. J'ai parlé des stagiaires bien sûr aussi, je pourrais parler aussi de l'internationalisation de nos universités. Le précédent gouvernement libéral est arrivé avec une réforme de financement de nos universités bâclée, où on déréglementait les frais de scolarité puis on disait : Bien, au plus fort la poche. Puis tout le monde savait que les plus forts, là, c'étaient McGill, Concordia, qui allaient, eux, remplir leurs facultés, remplir leurs universités. Puis nos universités francophones, on a dit : Il va y avoir de l'argent pour vous, si vous allez chercher des étudiants. On sait que vous n'irez pas, mais, si vous allez les chercher, on va vous les financer. C'était n'importe quoi.

On est allé le voir, nos universités, on a discuté avec eux autres. On n'a rien enlevé au réseau anglophone. Tant mieux s'ils déploient leurs ailes puis ils attirent des étudiants de partout, mais on a outillé notre réseau francophone pour qu'il puisse aller chercher des étudiants internationaux. Ça, c'est de l'agilité. Donc, ce n'est pas de s'attaquer à ce qui fonctionne, c'est de s'attaquer à ce qui fonctionne moins bien, c'est d'outiller notre réseau francophone pour qu'il puisse aller au bout de ses rêves.

Donc, M. le Président, je suis bien content de pouvoir parler avec mes collègues qui vont pouvoir exposer chacun de ces thèmes-là de belle façon, de la vision qu'on a ici, partagée par l'ensemble du gouvernement, puis de l'ambition qu'on a pour notre réseau collégial, universitaire : bienveillance, performance, agilité.

### Argumentation

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant procéder en alternance aux interventions de cinq minutes, selon les séquences suivantes : un député de l'opposition, le ministre, un député de groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. Première intervention, Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup. Bienveillance, alors commençons par votre première valeur. Vous avez reçu une lettre... un, je vous ai parlé, le 2 mai dernier, lors des crédits détaillés, d'une étudiante de l'Université de Sherbrooke. Elle vous avait déjà écrit auparavant, elle vous a réécrit par la suite, le 23 mai 2019. Elle vous a réitéré votre aide. Elle vous a demandé votre support.

Et permettez-moi de vous lire une des dernières qu'elle vous a envoyées. «Bonjour, M. le ministre de l'Éducation, Mme la ministre déléguée de l'Éducation. Ce message est en lien avec mon dossier de demande de dérogation qui persiste depuis un an. Ainsi, exposé dans ma lettre ci-jointe, je ne peux plus attendre, j'ai besoin d'une réponse, à défaut d'une aide immédiate. En effet, par vous-même, le 2 mai dernier, malgré toute ma situation difficile, j'ai une force de résilience assez étonnante, voire surréaliste. À cette même occasion, vous ajoutez que pour que le diplôme devienne payant, on doit l'obtenir. En disant cette phrase, vous reconnaissez implicitement, selon moi, que vous contribuez à ma non-réussite, et ce, soit en prenant beaucoup trop de temps pour me répondre ou en me refusant l'aide financière aux études.

«La seule chose qui m'empêche de réussir est mon manque de ressources financières. Vous avez été informé de ma situation par moi ou par l'entremise d'une tierce personne. Vous êtes bien avisé des imprévus que j'ai vécus et qui sont d'ailleurs extérieurs à ma volonté. Je suis encore au bac en droit. Là, où en sont les choses, ce n'est plus ma seule volonté que je suis toujours dans le programme. La direction de ma faculté de droit a compris ma situation particulière et en fait foi. Elle a adopté l'objectif de ma réussite comme sienne. Pour elle, pour reprendre vos mots, M. le ministre de l'Éducation, mon diplôme sera payant parce que nous sommes déterminés à ce que je l'obtienne. Votre cabinet par contre semble déterminé à ne rien faire, pas le moindre compromis, allant jusqu'à l'absence de réponse à mes sollicitations.

«Une autre chose, M. le ministre, beaucoup d'étudiants ont besoin d'aide additionnelle. Plusieurs feraient une demande de dérogation si l'information leur était donnée. Les personnes qui travaillent pour le ministère de l'Éducation ne divulguent pas cette information. Il faut trouver l'information par soi-même, et beaucoup d'étudiants ne le font pas. Donc, pour le peu de personnes pour qui cette demande est acceptée, il y a ceux qui sont en droit de l'obtenir, et il y a ceux qui sont en faculté de médecine, car je crois qu'ils sont considérés plus rentables. Un programme comme le mien, le droit, je crois, est moins essentiel dans cette logique. En plus, il fait abstraction de leur taux d'endettement, alors que le mien, non.

«Moi, j'ai fait ma demande parce que j'ai trouvé les informations. Je ne compte pas faire une généralité en exposant ce qui précède, mais seulement vous préciser ce que je connais et que je crois, vu de mon expérience actuelle. Il serait dommage que le gouvernement, en plus de chercher à cacher cette ressource, ne prenne pas des décisions arbitraires. Vous pouvez me montrer que j'ai tort de penser ainsi. Depuis mon retour aux études, l'aide financière aux études a toujours été ma principale source de revenus. Juste pour chiffrer cette réalité, c'est plus ou moins 20 000 \$ de prêts et bourses, et je ne l'ai pas reçue depuis août 2018.» Là, on est rendus en mai 2019 lorsqu'elle vous écrit.

«Vous avez une enveloppe de 21 millions de dollars que vous avez promis d'utiliser pour aider les étudiants en besoin. Je suis cette étudiante dans le besoin. Je ne vous demande pas un don d'argent venant des fonds publics mais seulement ce à quoi j'ai droit depuis une année, sous forme de prêts et bourses, le seul objectif étant pour que je puisse terminer mes études.

«Présentement, j'ai une dette avec l'Université de Sherbrooke depuis la session d'automne 2018. En conséquence, je ne peux pas m'inscrire à la session d'été.» Il lui reste trois cours. «Lors de l'assemblée de commission du 2 mai, Mme la députée de Saint-Laurent vous a parlé du contexte étudiant. Vous savez peut-être que je suis présentement à deux semaines de mes examens intra. Je ne sais même pas comment je vais faire pour me déplacer à mes examens.

Pire encore, je ne sais pas comment je vais faire pour acheter mes livres pour mon examen. Il me reste 25 \$ dans mon compte en date d'aujourd'hui. Dites-moi comment je peux faire.»

Il s'agit d'une mère avec deux enfants, monoparentale. L'aide financière aux études, on l'a appris, c'est 9 % des appels qui sont reçus. Elle n'a jamais su, par l'aide financière aux études, comment ça se fait qu'elle a été rejetée, sa demande de dérogation. Les critères ne sont pas transparents.

M. le ministre, son dossier était épais comme ça. Je l'ai vue, je l'ai reçue à mon bureau avec ses deux enfants. Elle a pleuré dans mes bras. Je vous demande ce que je vous ai demandé le 2 mai dernier. Ça nous prend des critères objectifs, transparents, et vous devez publier désormais les décisions. Vous pouvez passer par règlement. Vous n'êtes pas obligé de passer par la loi. Vous avez le pouvoir de changer... et vous avez renversé 20 millions de dollars l'an dernier vers le fonds consolidé du montant d'aide financière aux études. On aurait pu utiliser cet argent pour aider tous les autres étudiants qui, eux, leur demande de dérogation a été rejetée de façon pratiquement arbitraire, parce qu'on ne sait même pas ce sont quoi, les critères pour ne pas avoir donné une dérogation pour des causes humanitaires.

Alors, M. le ministre, j'ai envie de vous entendre.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre, s'il vous plaît.

**M. Roberge :** Merci bien, M. le Président. Il y a un programme d'aide financière aux études, qui est balisé, qui est bien connu, qui est le plus généreux en Amérique du Nord, et notre système de prêts et bourses. Puis il y a des cas particuliers qui surviennent fréquemment, et c'est pour ça qu'il y a un comité qui analyse exactement ces demandes-là, qu'on pourrait dire des demandes dérogatoires.

En 2018-2019, il y a eu 2,5 millions de dollars qui ont été versés en aide dérogatoire, et ça, c'est une hausse de presque 18 % par rapport à l'année précédente. C'est une hausse incroyable. Quel budget augmente de 18 % en une seule année au gouvernement du Québec? Donc, pas besoin, là, de faire trop de magie, trop de calculs, là. On voit bien que, depuis qu'on est arrivés, il y a plus de demandes d'aide dérogatoire qui font... quand on sort, là, des sentiers battus. Donc, plus d'humanisme, plus d'humanité, plus d'écoute, plus de cas particuliers qui sont regardés depuis notre arrivée.

Maintenant, il faut prendre garde quand même, il faut se fier à des critères. C'est pour ça qu'il y a... C'est un comité qui analyse tout ça, qui fait ses recommandations. C'est quelque chose qui est fait avec rigueur et c'est important. Et notre programme de prêts et bourses tient compte déjà, sans même aller dans la question des dérogations, des situations particulières. Bien sûr, ce n'est pas parfait. On améliore chacun de nos programmes à chaque année, en tout cas, depuis le 1er octobre 2018. C'est notre vision.

• (10 h 30) •

Il est possible d'avoir toutes sortes d'enveloppes, de soutien supplémentaire, quand on est titulaire, là, d'une famille, des mesures d'aide à la famille. Toutes ces mesures-là, là, ensemble, ça représente près de 300 millions de dollars annuellement. M. le Président. Donc, on en fait déjà pas mal dans les cadres qui sont normés, en plus des demandes dérogatoires qui, elles, ont augmenté, en une seule année, de presque 18 %. Maintenant, la possibilité de poursuivre ses études à temps partiel tout en demeurant admissible au Programme de prêts et bourses, c'est quelque chose qui a été bonifié dernièrement. Et cette seule mesure là, c'est 113 millions, 113 millions pour permettre à des gens qui ont peut-être d'autres obligations, justement, d'étudier à temps partiel et de recevoir de l'aide.

La prise en compte des frais de garde selon ce qu'il en coûte pour une place subventionnée dans un service de garde à l'enfance, c'est 83 millions que le gouvernement verse pour tenir compte des frais de garde d'enfant quand on a des enfants en jeune âge et qu'on est étudiant. L'admissibilité à une aide financière au cours de la période d'été, même si la personne n'est pas aux études... Quand même! L'admissibilité à de l'aide financière au cours de l'été, même si la personne n'est pas aux études, ça, c'est 56,6 millions que le gouvernement verse pour des étudiants pendant l'été.

Donc, je pense que le gouvernement en fait déjà beaucoup. Et malgré tout ça, il y a toujours des cas particuliers, des gens qui ont un parcours particulier ou qui peuvent avoir un enjeu ou un problème de santé, que ce soit santé physique ou un défi de santé mentale, un épuisement, mais c'est pour ça aussi qu'il y a les mesures dérogatoires puis la possibilité de faire une demande d'exemption, une demande qui est étudiée, pour des cas humanitaires.

On parlait tantôt de quelqu'un qui pourrait être monoparental. Bien, l'aide supplémentaire pour le ou la cheffe de famille monoparentale, bien, c'est un programme de 18 millions de dollars. Puis c'est toujours annuellement, ce que je vous dis, M. le Président. Donc, on voit bien qu'il y a, dans le programme, toutes sortes de mesures qui tiennent compte des situations particulières des étudiants dans notre système d'aide financière aux études. Ceci dit, et j'en ai parlé avec des gens du ministère, des sous-ministres adjoints, on est toujours en train d'améliorer notre système d'aide financière en parlant avec nos institutions qui côtoient les étudiants tous les jours, mais en parlant aussi aux associations étudiantes qui ont le mandat de les représenter, qui parlent en leur nom et qui voient entrer dans leurs bureaux, dans leurs locaux d'association étudiante, des gens, des fois, qui sont en détresse ou qui ont besoin d'aide particulière. Et c'est pour ça qu'on accueille favorablement plusieurs de ces demandes d'aide particulière. M. le Président, on est un gouvernement bienveillant. Merci.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. Alors, je cède maintenant la parole au député de Saint-Jean.

**M. Lemieux :** Merci beaucoup, M. le Président. Salutations à tous les collègues ici pour cette interpellation.

M. le ministre vient de dire qu'on est dans la bienveillance, mais on n'est pas non plus dans le déni. On a bien entendu cette semaine tout ce qui a été dit autour de cette question de la santé mentale dans les universités et dans les cégeps pour les étudiants en général. Ça fait beaucoup jaser. C'est le genre de sujet qui, vraiment, s'enflamme dans les médias, et il y a une bonne raison pour ça, on est dans l'humain. Alors, parlons-en.

Ça serait un lieu commun que de dire qu'on vit dans une société de performance. On se le dit régulièrement entre nous, ça change extrêmement rapidement, et le problème croît. La société valorise la compétition, la productivité, le succès personnel, le succès affectif, le succès financier. Ce sont des éléments, ça, et c'est un lieu commun que de le dire quand même, qui favorisent le dépassement, l'atteinte d'objectifs ambitieux. C'est une bonne chose en soi, mais, comme toutes les bonnes choses, l'excès a des effets pervers, et c'est un bon cliché que de le dire, trop, parfois, c'est comme pas assez.

La réalité vécue par les étudiants actuels est différente de celle de leurs parents parce que la société est différente. Le contexte social, économique, environnemental et, bien évidemment, technologique a radicalement changé et continue de changer à la vitesse grand V. C'était générationnel à l'époque, en tout cas à l'époque d'il y a quelques générations, dont la mienne, où on était fier de dire qu'on envoyait ses enfants à l'université pour la première fois. Mais même si on est déjà allé à l'université, quand un jeune adulte arrive à l'université ou au cégep, c'est sa première fois de toute façon. Et entre le marché du travail, le succès dans les études, l'effet parfois trompeur des réseaux sociaux, la pression ressentie par les jeunes générations est préoccupante.

Bref, plusieurs enquêtes... La députée de Saint-Laurent parlait de ces révélations cette semaine, d'un grand sondage de l'UEQ, mais il n'y a pas juste l'UEQ. Plusieurs enquêtes sur le terrain dressent, depuis un bon moment déjà, un portrait inquiétant de la santé émotive et psychologique des étudiants. Je vous en souligne quelques-unes au passage. Cégep Bois-de-Boulogne, 2014, 12 000 cégépiens, 35 % d'anxiété fréquente, 18 % ont des pensées suicidaires. Toujours à Montréal, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal a réalisé un sondage en 2016, 10 000 étudiants. 22 % vivent avec des symptômes dépressifs, tentatives de suicide deux fois plus élevées que pour la population québécoise.

Ça, c'est une chose qu'il faut dire quand même, dont il faut se souvenir quand on parle de statistiques, toutes choses étant relatives par ailleurs. Les chiffres, parfois, sont impressionnants, mais encore faut-il aussi comprendre que chez n'importe quels jeunes qui ne sont pas ni au cégep, ni à l'université, il y a quand même des taux élevés, mais c'est beaucoup plus élevé pour les jeunes universitaires. La même année — donc, on était en 2016 — la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie du Québec publie une enquête sur les conséquences du stress. Presque 20 %, 18,9 %, augmentation de la consommation d'alcool; 7,4 %, augmentation de la consommation de médicaments non prescrits ou de drogues. Ce n'est pas d'hier, ce n'est pas nouveau, mais oui, il faut l'admettre, ça s'amplifie. D'ailleurs, l'Union étudiante du Québec vient donc de publier *Sous ta façade*, 23 000 répondants. Un étudiant sur cinq montre des symptômes dépressifs, trois fois plus d'étudiants ont des idées suicidaires que la population générale.

Qu'est-ce que le gouvernement fait? Bien, on ne se cachera pas la tête dans le sable, on va prendre nos responsabilités, on ne fera pas du déni. Notre gouvernement a l'intention de collaborer avec l'UEQ, l'Union étudiante du Québec, et l'ensemble des partenaires du réseau universitaire pour trouver des solutions à cette problématique importante. On a déjà tenu deux forums — ce n'est pas banal — deux forums en santé mentale, un sur les jeunes en particulier au printemps, l'autre sur les adultes. Et, conclusion de ces forums de cet automne en particulier, la ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé le déploiement du Programme québécois pour les troubles mentaux, qui fait partie intégrante du nouveau programme d'accès et d'accompagnement en santé mentale, dans cinq régions, et ça va être déployé l'an prochain partout ailleurs au Québec.

La seconde phase, donc, s'en vient. La ministre a aussi annoncé 20 millions pour vider les guichets d'accès. C'est quand même vider les guichets d'accès, c'est important. Et le ministre délégué, lui, a annoncé 20 millions pour l'expansion du programme Aire ouverte, des lieux de consultation, information et partage destinés aux jeunes.

Je le répète, il n'est pas question de se cacher dans le sable ou d'être dans le déni. Il faut agir. Je viens d'entendre la liste que le ministre faisait de l'aide qu'on donne aux étudiants. Ça reste énorme, le problème est énorme. Il va falloir continuer de travailler, et c'est ce que notre gouvernement entend continuer de faire. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le député. Je vais céder maintenant la parole à la députée de Saint-Laurent.

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup. Honnêtement, je suis un peu surprise de la réponse du ministre par rapport à ma première intervention concernant un motif de dérogation pour des raisons humanitaires. Le 2 mai dernier, il a dit qu'il allait travailler de façon sérieuse pour y mettre des critères. Je n'ai rien entendu d'un commencement de réponse sur des critères transparents de façon rapide. Honnêtement, 2 mai, on est rendu au mois de novembre. M. le ministre, là-dessus, sincèrement, on a besoin de travailler. Je vous dis, là, c'est plus de 350 étudiants en moyenne par année qui se font refuser l'aide financière aux études pour des raisons humanitaires et là-dessus vous n'avez même pas été en mesure de faire un suivi adéquat. Alors que la jeune étudiante mère monoparentale avec plusieurs diagnostics médicaux, elle vous a interpellé à plusieurs reprises, vous n'avez même pas fait un accusé de réception. Je n'en reviens pas.

• (10 h 40) •

On va continuer, parce que la FECQ, la Fédération étudiante collégiale du Québec, aussi a envie de vous entendre. Elle nous écoute. Vous savez, ça fait quand même quelques années que la FECQ suit tout ce qui se passe en matière de l'encadrement des stages. Il y a une pétition qui a été déposée le 1er mai 2019, 1 645 signataires. Ça a été déposé par le député de Gouin, et nous l'avons saisie avec le député de Nelligan en séance de travail, de l'économie et du travail, le 16 mai. Le 16 mai, lors des échanges, on est revenu sur certaines affaires dont on a parlé, notamment les stages pour la FIDEP. Ça, c'était réglé. Mais, par la suite, on est revenu sur comment on fait pour encadrer, avec les lois sur les normes du travail, correctement nos stagiaires, et, à notre grande surprise, on nous a dit : On travaille sur un projet de loi. Et nous, on a dit : O.K., mais pouvez-vous nous dire c'est qui qui travaille sur ce projet de loi? Et là c'était un petit peu difficile à comprendre, qui qui travaillait là-dessus.

Première question : Êtes-vous au courant? Deuxième question : Est-ce que vous aussi, vous travaillez? Troisième question : Est-ce que les partis d'opposition vont pouvoir collaborer avec vous? Parce que c'est clair qu'on veut

participer et on veut vraiment bonifier. Je vous mets en contexte les problématiques qui ont été notamment soulevées par la FECQ, la recherche recense assez justement les principaux obstacles rencontrés par les stagiaires sous les plans de l'encadrement de leurs exercices et de la réalisation de leurs stages. D'abord, l'IREC démontre que 22,4 % des stages sont réalisés sans aucun contrat stipulant les modalités d'exercice qui sont prévues. Ça, M. le ministre, c'est comme si vous et moi, on rentrait travailler, mais on ne connaît pas nos conditions de travail. Vous comprendrez que ce n'est pas très réglementaire. Cette statistique met en lumière un important flou quant aux limites, aux recours et aux attentes qui encadreront le stagiaire dans le cadre de son expérience.

De plus, plusieurs anciens stagiaires disent avoir connu un manque de supervision, soit au sein du milieu d'exercice, au moment de la recherche d'un milieu de stage ou encore dans le suivi quotidien des tâches effectuées. Nous retenons de cela que la supervision, sous toutes ses formes, ne se révèle pas toujours suffisante ou suffisamment outillée pour se montrer pleinement utile, qu'elle soit sous la responsabilité de l'établissement d'enseignement ou du milieu de stage.

Par la suite, la recherche pointe du doigt différentes lacunes quant aux conditions de réalisation des stages. 35,2 % des stagiaires disent avoir rencontré des difficultés particulières lors de leurs expériences. Parmi ces motifs, les questions financières se sont avérées des irritants pour 61,5 % des répondants. En effet, des règles démontrent que la conciliation du temps d'étude, de travail et de stage est un défi important pour la communauté collégiale. Des stagiaires ont moins de temps pour occuper un emploi. Nous savons également que 14,4 % de la population collégiale vit avec des difficultés financières, 18,4 % dans le secteur technique, et que 30,8 % d'entre elles ciblent un emploi de subsistance comme principal financement de leurs études. C'est presque un tiers, M. le ministre.

La recherche nous apprend aussi que 77 % des stages ne sont pas rémunérés. Donc là, ça veut dire qu'on envoie nos étudiants... Certains d'entre eux, durant leurs cursus, ont des cours et, là-dedans, ils ont des stages à faire. Ils ne sont pas rémunérés, mais ils doivent continuer à travailler au café étudiant, ou dans la restauration, ou dans d'autres milieux, tout en continuant à aller à l'école, faire leurs stages non rémunérés, et payer leur loyer.

La FECQ vous a fait une proposition d'un cadre légal aussi pour encadrer les stages et leur donner droit au chapitre en vertu de la Loi sur les normes du travail. J'aimerais avoir un engagement clair, aujourd'hui, de votre part, pas des réponses qui disent que vous travaillez là-dessus, un engagement clair. La FECQ a fait un travail très sérieux avec l'Union étudiante du Québec. Elles vous ont préparé un projet de loi, vous pouvez le prendre. Je l'ai regardé. Sincèrement, c'est justifié, et ce serait un grand pas pour vraiment aider nos étudiants, et j'aimerais voir comment qu'avec vous on est capables aussi d'ajouter les autres stages, qui ne sont toujours pas rémunérés, dans la liste.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. La parole est maintenant à M. le ministre, s'il vous plaît.

**M. Roberge :** Merci bien, M. le Président. La question des conditions de stage ou des bourses de persévérance et de réussite, une question qui est importante, c'est quelque chose qui a commencé... on a eu des balbutiements, là, sous le dernier gouvernement libéral. C'est une bataille qu'on a faite, je me souviens, j'étais dans l'opposition, j'étais avec les associations étudiantes, pour reconnaître, disons, l'évidence, avant même, là, de faire le travail exhaustif que nous avons fait et qu'ils n'ont pas fait. Mais il y avait quand même une évidence, là, qui était le stage quatre en éducation, où là il y avait plus de sept semaines de prise en charge, des centaines et des centaines d'heures où le stagiaire n'était pas en observation ou même en apprentissage, il était en prise en charge. Et ayant accueilli moi-même, comme enseignant, des stagiaires à leur dernier stage en enseignement, je le savais bien, puis je me souviens d'avoir eu des discussions avec la ministre précédente en éducation supérieure, Mme David, qui nous disait : Non, non, non. Puis finalement, la dernière année avant l'élection... c'est-u drôle, avant l'élection, il s'en passe-tu des affaires, hein? Finalement, juste avant l'élection, ils ont vu la lumière puis ils ont créé, finalement, la bourse de stage quatre en éducation.

On a poursuivi ce travail-là puis on est allés beaucoup plus loin. Nous, on a fait le travail exhaustif de faire le tour de l'ensemble des formations, de l'ensemble des stages. Et c'est vrai, il n'y a pas de rémunération, il n'y a pas de salaire aux stagiaires, puis il faut être un petit peu rigoureux que de dire : Tout pareil pour tout le monde, tout le temps, pas grave combien ça coûte, pas grave les contextes de stages. Il faut être un petit peu, je dirais, sérieux que ça.

Donc, pour nous, être sérieux, c'est prendre plusieurs mois pour faire le tour d'une question puis, après ça, régler la problématique. Ce n'est pas balayer sous le tapis en disant : Si c'est trop compliqué, on ne s'en occupe pas, ou banaliser la situation. Donc, on a, en quelques mois... Puis je remercie vraiment sincèrement l'équipe qui est autour de moi parce qu'ils ont travaillé extrêmement fort pour consulter tout le monde puis arriver avec quelque chose qui était adéquat.

Et on ne peut pas quand même entendre les gens, les représentants du Parti libéral dire : Ah! bien là, c'est terrible parce qu'il y a des stagiaires qui ne sont pas rémunérés. Il faut se souvenir de ce qu'ils disaient il y a un peu plus d'un an, là, il n'était pas question de rémunérer personne, hein?

Nous sommes ceux qui avons créé des bourses de persévérance et de réussite dans énormément de domaines et nous sommes ceux qui avons budgété la solution pour ajouter plus de 35 millions de dollars, pas une année, de manière récurrente pour soutenir nos étudiants et étudiantes, mais en majorité des jeunes filles, nos stagiaires, dans le dernier stage, qui est bien souvent le stage qu'on pourrait appeler de travail, ou le stage de prise en charge, ou plutôt le stage de mise en oeuvre des compétences, où là les gens mettent énormément d'heures puis aussi rendent des services.

Il n'y avait pas de chose qui... Il n'y avait pas de programme et il n'y avait pas d'argent... encore moins d'argent, hein, on niait le problème. Il n'y avait pas de programme, ça fait qu'il n'y avait pas d'argent sous les précédents gouvernements, évidemment.

Là, on a les trois puis on a quelque chose qui est mesuré, et qui vient répondre aux besoins, qui vient diminuer la précarité financière des étudiants de manière très importante, et qui vient envoyer un signal aussi de persévérance. Ne lâchez pas, poursuivez vos études. Ce que vous faites, c'est important. Le gouvernement reconnaît cette importance-là, et à votre dernier stage, juste avant la diplomation, là où on va vous en demander le plus, là, vous allez être capables

de mettre en oeuvre vos compétences et vos connaissances. Là où on va vous demander de rendre des services, bien, il y aura cette bourse de persévérance et de réussite. C'est un message extrêmement important qu'on envoie.

Puis c'est beaucoup des jeunes femmes qui vont en bénéficier. Rien contre les jeunes hommes qui font des stages, mais, quand on regarde les stages qui n'avaient aucune forme de compensation ou de bourse, c'était... Quand on regarde, au fil des années, les derniers gouvernements nous avaient laissé cet héritage-là qui était, il faut le dire, un peu discriminatoire, et on est allé régler ce problème-là. Et on est allé avec quelque chose qui est très intéressant parce qu'on touche les formations universitaires mais aussi nos formations collégiales et aussi la formation professionnelle. Personne n'était allé là avant nous autres.

Donc, en FP, dans nos commissions scolaires — on ne parle plus juste d'enseignement supérieur — il y a maintenant des stages de FP qui se qualifient pour des bourses de persévérance à la réussite au dernier stage, et on est très fiers de ce qu'on a fait.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. Je vais céder maintenant la parole à la députée de Charlevoix— Côte-de-Beaupré. Madame.

**Mme Foster :** Merci, M. le Président. Je vais prendre la balle au bond sur cette discussion extrêmement intéressante que nous avons actuellement sur les stages, les stagiaires.

Quand on parle d'avoir une vision, bien, c'est certain qu'au cours des 15 dernières années, mon collègue le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient de le mentionner, il n'y en avait pas de programme, il n'y en avait pas d'argent. On fermait un peu les yeux sur une problématique qui était la suivante : On avait des gens qui occupaient des postes et qui faisaient des tâches semblables à un travailleur mais qui n'avaient aucune compensation.

Donc, quand on parle d'avoir de la vision, bien, notre gouvernement, à notre arrivée au pouvoir, on a dit : Écoute, c'est un problème qu'on doit adresser, et déjà le ministre y avait répondu partiellement, et on a continué à le faire au fil des mois avec le budget et après le budget.

On a bien entendu, parce qu'on est un gouvernement à l'écoute, cette mobilisation étudiante là du printemps dernier et on a agi parce qu'on a d'abord dressé un portrait détaillé. Il fallait d'abord, comme le ministre l'a souligné, faire un portrait, établir un portrait de la situation pour ensuite savoir sur quel pilier on pouvait agir comme gouvernement.

Les solutions avec lesquelles on est arrivés, j'en profite pour les détailler de façon un peu plus soutenue, ça tient compte des préoccupations des partenaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dont les regroupements étudiants, entre autres, mais également les établissements d'enseignement, les partenaires du marché du travail et les autres ministères concernés.

À la suite de ces travaux-là, il y a plusieurs solutions qui ont été proposées. Elles visent, entre autres, à favoriser la persévérance, la réussite scolaire, l'accessibilité aux études également et la qualité de l'expérience des étudiantes et des étudiants en stage.

• (10 h 50) •

On parle, tout d'abord, de la production d'un guide d'accompagnement pour la rédaction des conventions de stage. Ce document-là est destiné aux établissements d'enseignement. Ça permet d'établir des normes qui portent sur des aspects tels que le nombre d'heures de stage par jour, par semaine, les modalités de cessation d'un stage, les assurances dont bénéficie l'étudiant pendant son stage ou encore les bonnes pratiques en matière d'encadrement pédagogique.

Notre gouvernement a aussi bonifié de 5,6 millions de dollars le Programme de prêts et bourses pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires qui réalisent des stages. Par exemple, un montant est maintenant accordé pour le matériel scolaire et les frais de subsistance ont été ajustés pour mieux prendre en compte les frais de logement des étudiants qui doivent louer une seconde résidence pour effectuer leurs stages, parce que c'est souvent le cas. Le montant de l'exemption des revenus de bourse a aussi été augmenté de 5 000 \$ à 7 500 \$. Donc, on fait des gains appréciables.

Les stagiaires de certaines formations spécifiques en éducation, en santé, en services sociaux bénéficient, depuis cette année, d'un nouveau programme de bourses qui encourage la persévérance, la réussite scolaire. C'est quand même un montant de 30 millions, là, qui a été consenti à cette enveloppe-là, à ce nouveau programme là. Par exemple, le baccalauréat en sciences infirmières va donner droit à une bourse additionnelle de 2 800 \$ et les baccalauréats, les maîtrises en enseignement à une bourse additionnelle de 3 900 \$. Je le répète, on est parti de rien, on est rendu à ça.

Au total, ce sont 17 000 étudiants inscrits dans 16 programmes de formation de niveau professionnel, collégial, universitaire qui bénéficient cette année d'un programme de bourses. Les formations ciblées par le programme conduisent à l'exercice de professions qui comportent certaines particularités, notamment une rareté de main-d'oeuvre significative, parce qu'il faut en tenir compte. Ces particularités-là correspondent aux critères qui ont été retenus par les membres du comité interministériel sur les stages qui ont été utilisés par les experts du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Santé également et des Services sociaux pour sélectionner les formations qu'il fallait inclure dans le programme.

Ces critères vont comme suit : le fait que les personnes qui exercent ces professions ont une incidence directe sur un bassin d'utilisateurs des services publics, parapublics, communautaires, la rareté relative de la main-d'oeuvre dans les professions, les difficultés de regroupement dans les milieux publics également, le fait que les étudiants qui réalisent les stages prévus dans les programmes d'étude qui conduisent à l'exercice de ces professions ne sont habituellement pas rémunérés ni soutenus financièrement.

Donc, depuis cette année, grâce à ces solutions-là qui ont été mises de l'avant par notre gouvernement, il y a quand même quatre fois plus d'étudiants qui ont droit à des compensations financières pour leur stage en éducation, en santé, en services sociaux. Ce n'est pas rien, et ça montre bien que l'enseignement supérieur, ça figure dans les objectifs de notre gouvernement et dans notre priorité, parce qu'avoir de la vision, vous savez, quand on regarde la définition d'avoir de la vision, c'est une manière de voir, de concevoir, de comprendre quelque chose de façon globale. Bien, je pense que

d'abord, là, il fallait comprendre puis il fallait agir sur des problèmes qui n'avaient pas été adressés par le gouvernement précédent. Et c'est ce qu'on a fait, et on continue notre travail, M. le Président. Je vous remercie.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. La parole sera au deuxième groupe d'opposition, au député de Gouin. M. le député.

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. Salutations au ministre, à son équipe, aux autres députés également qui sont ici avec nous cet avant-midi.

Je veux commencer par faire un retour sur les remarques introductives du ministre, où il a dit qu'il était content enfin qu'on parle d'éducation supérieure au salon bleu. Il avait l'air bien content qu'on en parle et il s'est quand même permis de dire qu'habituellement, c'est le bruit de criquets dans les oppositions à ce sujet-là.

Quand on vit dans une maison de verre, il faut faire attention à la taille des cailloux qu'on lance, puisque la dernière fois, moi, que j'ai posé une question en éducation supérieure, c'était au ministre du Travail sur la question des stages. Le député qui est habituellement sur le siège où se situe le ministre, c'est-à-dire le premier ministre du Québec, me regardait comme si je parlais de la chose la plus banale et la plus insignifiante qui soit, même se permettant d'éclater de rire pendant que je posais ma question, parce qu'il trouvait dont ça ridicule que la gang de Québec solidaire fasse un plat de la question des stages. Alors, je sais que lui, il est intéressé par l'enseignement supérieur, mais le chef de sa formation politique, historiquement, a démontré un intérêt pas mal plus inégal pour cette question-là, hein?

C'est lui, en 2011, qui disait que les cégeps, c'est une maudite belle place pour apprendre à fumer de la drogue puis à décrocher. C'est le même premier ministre qui, il y a quelques semaines, s'est permis de dire, alors que tout le réseau de l'enseignement supérieur grimpeait dans les rideaux concernant la réforme du PEQ, qu'on n'allait quand même pas se mettre à remplir des classes pour remplir des classes, que si les universités chialaient, c'est parce qu'elles étaient payées par étudiant, qu'elles étaient financées par étudiant.

Alors, fin de mon commentaire éditorial, je ferais attention à ne pas être trop fier et défiant envers les oppositions en matière d'enseignement supérieur, parce que son premier ministre a eu, par le passé, des déclarations qui ne laissaient pas entendre que c'était, lui, en haut de sa liste des priorités.

Mon introduction étant terminée, parlons maintenant d'un enjeu plus spécifique. On a parlé de santé mentale cette semaine, suite à la recherche choc produite par l'Union étudiante du Québec. Et un des facteurs qui affectent la santé mentale des étudiants, des étudiantes, c'est la pression, notamment la pression financière qui vient avec le fait d'être aux études. Nos étudiants, étudiantes aujourd'hui travaillent plus que jamais. Il y a de plus en plus d'allers-retours entre le travail et les études également. Le poids financier lié à la poursuite d'études supérieures est plus important qu'avant. Il y a des dépenses courantes aussi qui ont augmenté. La crise du logement n'est pas déconnectée de ça, les loyers sont plus chers. Il y a des dépenses en télécommunications, qui n'existaient pas il y a quelques années, qui aujourd'hui font partie du fardeau financier que les étudiants, les étudiantes doivent porter sur leurs épaules. Bref, la question de l'accessibilité financière aux études, elle est indissociable de la question de la santé mentale chez les étudiants, les étudiantes du Québec.

Or, il y a des demandes actuellement que les transferts fédéraux, en matière d'aide financière aux études, servent en effet à financer l'aide financière aux études au Québec. Il faut savoir que les transferts fédéraux pour l'enseignement supérieur, ils ont stagné, hein, depuis les 20 dernières années, ou à peu près, même pas 1 % d'augmentation par année. Aujourd'hui, les transferts fédéraux en enseignement supérieur sont à peu près à 60 % de ce qu'ils étaient dans les années 80. Alors, le gouvernement fédéral ne nous a pas rendu le travail facile au Québec pour financer notre réseau puis financer l'aide financière aux études. Il y a quand même un transfert qui s'en vient de la part du fédéral en matière de programmes sociaux. Il y a un des blocs de ce transfert pour les programmes sociaux qui devrait aller à l'aide financière aux études. C'est ce que les gens sur le terrain demandent, notamment les associations étudiantes.

J'aimerais connaître les intentions du ministre, j'aimerais savoir s'il compte utiliser entièrement cet argent du fédéral pour l'investir dans l'aide financière aux études. Ce qu'on veut voir, dans le fond, du côté de Québec solidaire, c'est une ligne dans le budget qui dit que le transfert fédéral, en matière d'accessibilité à l'éducation supérieure, va aller entièrement dans le programme de l'AFE et qu'il ne sera pas, disons, éparpillé entre plusieurs sources.

Je sais que le ministre travaille sur cette question-là. Alors, j'aimerais bien qu'il nous donne des informations sur ses intentions. Est-ce que l'entièreté de cet argent-là va s'en aller en aide financière aux études? Ensuite, on pourrait débattre d'où il pourrait aller en aide financière aux études. Et, si on en arrive à ce débat-là, je serai le premier à être content, parce qu'au moins ça voudra dire que l'argent est allé complètement en AFE. Quelles sont les intentions du ministre à cet égard-là?

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le député. Alors, je cède maintenant la parole à M. le ministre.

**M. Roberge :** Merci bien, M. le Président. Mon collègue a fait référence à l'importance qu'accorde le premier ministre à l'Éducation et l'Enseignement supérieur. Il accorde une importance extrêmement importante, il a publié un livre, *Projet Saint-Laurent, cap sur un Québec gagnant*, qui mise sur l'enseignement supérieur, sur nos universités, sur nos cégeps, sur la collaboration entre nos universités, nos entreprises, sur l'importance d'avoir plus de jeunes qui développent leur plein potentiel, qui accèdent à l'enseignement supérieur pour ensuite participer à la société québécoise, réaliser leurs rêves puis évidemment participer à la prospérité de la société québécoise, parce que, si on veut partager la richesse, encore faut-il la créer. Donc, écoutez, on a un premier ministre, qui a lui-même été ministre de l'Éducation, qui a écrit un livre valorisant, de manière extraordinaire, le réseau de l'enseignement supérieur, le mettant comme le levier qui allait nous permettre de relancer le Québec.

• (11 heures) •

Alors, je pense qu'on a définitivement un premier ministre qui accorde une importance extrêmement grande, et, de toute façon, ça s'est manifesté au-delà de ce que par des écrits, ce qui est déjà très important, et des discours, mais dans le budget. Et ça, c'est quelque chose sur lequel j'insiste, parce que, les premiers ministres qui font des discours sur l'éducation et l'enseignement supérieur, on en a eu, comme on dit, un puis un autre. C'est facile, ça, facile de dire : Ah! la jeunesse, c'est l'avenir. Ah! l'éducation, c'est ce qui va nous permettre... et blablabla. Et arrive le budget suivant, austérité, coupures. Les enfants ne vont pas mourir s'il n'y a pas de livre dans les bibliothèques. Dernière fois que le Parti québécois était au pouvoir, M. le Président, il y a eu une année où il y a eu deux rondes de compressions dans la même année. Entre deux budgets, là, deux rondes de coupures, mais ça ne les empêchait pas de faire des discours sur l'importance de l'éducation, puis ça ne les empêchait pas de taper sur des casseroles, puis d'arborer des petits carrés rouges. Carrés rouges, coupures en enseignement supérieur.

Méfions-nous des discours. Regardons les actions, les politiques, les orientations gouvernementales. Et je pense que la dernière année est extrêmement rassurante pour l'ensemble du réseau de l'enseignement supérieur. Et quand je parle aux dirigeants, quand je parle aux représentants syndicaux aussi, quand je parle aux associations étudiantes, les gens voient bien qu'il y a de l'espoir pour développer notre réseau collégial, notre réseau universitaire puis de le faire dans le grand respect de ceux qui y oeuvrent à tous les jours, donc nos professeurs, nos employés de soutien, nos chargés de cours, nos administrateurs puis évidemment nos étudiants. Peu importe leur statut, qu'ils soient jeunes étudiants de première génération, qu'ils soient des gens qui sont au retour aux études et qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire, qu'ils soient parents étudiants, tout le monde voit bien qu'on en fait plus cette année que l'an passé. On en fera probablement plus l'an prochain que cette année.

Donc, je ne pense pas que le gouvernement de la Coalition avenir Québec ait de leçon à recevoir d'aucune des autres formations politiques sur le territoire québécois. Et les valeurs qui nous animent, bienveillance, performance, agilité, bien, elles nous animent puis elles se traduisent dans des politiques, dans des façons de faire qui sont innovantes. Écoutez, une des idées, une des démonstrations très claires qui montre que nous innovons et que nous sommes en action, c'est l'annonce du 25 octobre dernier par mon collègue le ministre de l'Agriculture dans son comté, quand on a annoncé plus de 10 millions de dollars pour un nouveau pavillon de l'UQTR à Drummondville, pour ce qu'on dit le CNIMI, le Centre national intégré du manufacturier intelligent. Et là on a un pôle en enseignement supérieur où on a collégial, université, manufacturier innovant. On va avoir de l'enseignement, de la recherche, de la valorisation, du transfert technologique, et tout le monde va gagner là-dedans.

Tout le monde va gagner là-dedans, les étudiants, comme les chercheurs, comme les professeurs, comme tout le monde, d'ailleurs, des régions, hein... la région du Centre-du-Québec qui a enfin un pôle en enseignement supérieur, qui va pouvoir faire son développement social et économique. Puis il ne faut pas opposer un à l'autre bêtement, là, le patronat, le prolétariat, etc. Non, c'est plus le temps maintenant de se rassembler puis d'investir en nous-mêmes, c'est-à-dire dans le capital humain du Québec.

**Le Président (M. Tardif) :** M. le ministre, merci. Je vais passer maintenant la parole au député de Montmorency.

**M. Simard :** Bien, je vous remercie beaucoup, M. le Président. Je suis très heureux d'être avec vous ce matin, très heureux de participer à cette interpellation. Quand je vous dis que je suis très heureux, ce n'est pas... Je ne le dis pas de manière banale, je le dis vraiment en pesant chaque mot, parce que les gens qui nous écoutent, M. le Président, et Dieu sait qu'ils sont très nombreux, savent à quel point le rôle du législateur, le rôle du député, requiert beaucoup de polyvalence. On passe souvent, d'une journée à l'autre, à des sujets qui sont parfois très loin les uns des autres. Hier, par exemple, j'avais l'honneur de présider la Commission des finances publiques. J'y retrouvais ma collègue de Saint-Laurent, j'y retrouvais également mon collègue le député de Gouin. On était sur la fuite des données à Desjardins, donc à des années-lumière du sujet qui nous concerne aujourd'hui.

Mais la raison pour laquelle je suis très, très, très heureux d'être ici ce matin, c'est que je me sens un peu en famille. Je débats, je vais débattre d'un sujet qui me préoccupe, d'un sujet auquel j'ai donné une partie importante de ma vie, M. le Président, qui est la question universitaire, parce qu'en définitive, je vais vous faire une petite confession, là, une petite confiance, j'ai deux grandes passions, vous les connaissez, la politique, bien entendu, je ne suis pas ici, comme mes collègues, par hasard, mais aussi la dimension universitaire.

Avec ma collègue la députée de Charlevoix, elle est bien humble, elle ne vous l'a pas dit, mais on partage quelque chose en commun. On a fait notre doctorat dans la très belle Faculté des sciences sociales de la très belle Université Laval, elle en sciences po, moi en sociologie. Et donc je suis très, très, très heureux de me retrouver avec des gens qui ont à cœur la question de l'enseignement, à commencer, bien sûr, par notre ministre, que j'ai eu la chance de connaître au moment de la fondation de la CAQ. Avant même que ce soit un parti, on réfléchissait beaucoup à ces questions d'enseignement supérieur. Je vois le député de Gouin ici, qui a été très actif durant la grève étudiante de 2012, et qui, en quelque sorte, est arrivé dans l'espace public notamment et largement via ce mouvement, et donc qui connaît très, très, très bien les tenants et les aboutissants de la question universitaire. Et, bien sûr, ma collègue la députée de Saint-Laurent, qui est elle-même professeure d'université, disons, en congé sans solde pour service public, pourrions-nous dire, hein? C'est ça. Donc, un peu comme moi, je suis en congé sans solde pour service public et donc je garde jalousement la clef de mon bureau d'université, M. le Président, dans mon trousseau de clefs, hein? Je n'ai pas été capable de m'en départir encore. Donc, tout ça pour vous dire que je crois qu'il y a une attention, une considération permanente de la question universitaire à travers toutes les banquettes, là, quel que soit le parti dont on parle, à l'Assemblée nationale.

Simplement, un petit mot, M. le Président, sur la question de l'absence inquiétante de vision du gouvernement caquiste, parce que c'est le titre de l'interpellation de ce matin. Et la députée de Saint-Laurent sait à quel point l'admiration que j'ai pour elle. Elle le sait, et je lui répète, elle pourra retirer ça des galées durant la prochaine campagne électorale pour dire qu'il y avait même des députés caquistes qui saluaient sa combativité, saluaient son intelligence et sa détermination.

Moi, je lui envoie toutes les fleurs qu'elle mérite, particulièrement cette semaine, parce que vous savez, M. le Président, il y en a qui disent que nul n'est prophète dans son pays, parfois j'aurais l'impression de croire que nul n'est prophète dans son caucus. En tout cas, moi, je tiens à dire à la députée de Saint-Laurent qu'on l'apprécie puis qu'on apprécie ça, la combativité. C'est nécessaire en politique. Nous, de la CAQ, on sait c'est quoi, un peu, la combativité, ça nous en a pris pour... on est un jeune parti, on sait de quoi on parle quand on parle de combativité. Donc, je lui dis : Ne lâchez pas, restez comme vous êtes, on vous aime comme ça, nous, Mme la députée de Saint-Laurent.

Ceci étant dit, malgré tout le respect que j'ai pour elle, je dois rappeler qu'elle fait partie d'un parti qui est à l'origine de ce qu'on appelle... certains, à l'époque, appelaient ça le printemps érable, la plus grande crise étudiante universitaire qu'on ait connue, en 2012. Le député de Gouin, je suis sûr, pourrait attester de ça. C'est tellement un moment important dans notre histoire nationale que Wikipédia consacre 60 pages durant, largement documentées, à cette crise. On dit : Cette grève étudiante, la plus longue et la plus imposante de l'histoire du Québec et du Canada, ce n'est pas rien, est principalement en réponse à l'augmentation projetée des droits de scolarité universitaire, pour la période 2012 à 2017, dans le budget provincial du gouvernement du Parti libéral de Jean Charest. Je vous dis ça parce que nous héritons d'une grave crise sociale que le Parti québécois a en partie corrigée, et que nous faisons en sorte et... de corriger, disons, je l'espère, définitivement, malgré les...

**Le Président (M. Tardif) :** M. le député, merci. Nous reconnaissons vos grands talents d'art oratoire, mais votre temps est écoulé. Alors, je vous en remercie et je passerais la parole, maintenant, à la députée de Saint-Laurent. Merci.

**Mme Rizqy :** Vous me faites bien rire. J'ai cherché, dans les différentes interventions, un début de commencement de réponse, parce qu'il y a quand même des étudiants qui nous écoutent. Puis il y a la FECQ qui fait des... je vous le dis sincèrement, la Fédération étudiante collégiale du Québec et l'Union étudiante du Québec font des travaux de recherche qui, plus qu'autrement, sont meilleurs que bien des députés qui sont assis ici, au salon bleu. Alors, je trouve ça malheureux que vous tombez dans une bassesse, pour un professeur qui sait à quel point la recherche est importante. Et, lorsqu'on prend un congé sans solde pour venir se prêter à l'exercice politique...

**Une voix : ...**

**Mme Rizqy :** Non, c'est assez factuel. C'est très factuel.

**Le Président (M. Tardif) :** On va garder... un instant, s'il vous plaît. S'il vous plaît! S'il vous plaît! On va garder la bonne atmosphère, on y va dans le déroulement. Merci. S'il vous plaît, merci. Fin de la discussion. La parole est à la députée de Saint-Laurent. Merci. On enchaîne.

• (11 h 10) •

**Mme Rizqy :** Alors, vous comprendrez que je n'ai pas pris un congé sans solde pour faire ici oeuvre utile à n'être que silencieuse. C'est vrai que je porte des combats, paradis fiscaux, c'est vrai que j'ai parlé plus souvent qu'autrement, mais jamais je ne me suis cachée et j'ai toujours fait dans la transparence. Et aujourd'hui j'interpelle votre collègue le ministre de l'Éducation. Le premier dossier était hyperhumain. Personne d'entre vous qui a pris la parole n'a parlé de cette étudiante, mais qui est aussi le cas de 350 autres étudiants qui vivent dans cette même situation de vulnérabilité, de grande angoisse. Personne n'a pu répondre, vous êtes restés dans des lignes de communication toutes faites.

Ici, l'exercice, c'est un échange pour aussi obtenir des réponses. Et j'ai demandé clairement un engagement du ministre de l'Éducation à faire en sorte que les conventions de stage soient de nature obligatoire. C'est une question claire, nette et précise. On nous a parlé du fleuve Saint-Laurent puis du beau livre du premier ministre, mais sincèrement j'aimerais ça que vous ne parliez pas juste du fleuve Saint-Laurent.

Alors, je vous invite maintenant à parler d'autre chose, du logement, un logement que les étudiants doivent trouver. À Montréal, vous le savez, des logements abordables, il n'y en a pas tant que ça. On reçoit aussi des étudiants internationaux, je sais que vous n'aimez pas trop les étudiants étrangers, mais on en reçoit, puis les universités aiment ça, puis le collégial aussi aime. Malheureusement, même pour se trouver une chambre, ça coûte 600 \$ par mois. En ce moment, là, on peut lire dans le journal qu'il y a des étudiants qui paient 50 \$ par nuitée dans des auberges de jeunesse. 50 \$ par mois... par soir, là, c'est 1 500 \$ par mois. C'est immense.

Et maintenant je vais vous parler de l'Abitibi. Vous savez, il y a l'industrie minière, donc il y a plusieurs travailleurs. Alors, pour un quatre et demie, c'est 800 \$. Alors, même à deux, plus le chauffage, évidemment, l'électricité et avoir le minimum, le câble, bien, pour un étudiant, on tourne... à deux, là, 550 \$ par mois environ. Cégep de Gaspé, oui, ils ont des résidences, mais il faut les rénover. Alors, moi, aujourd'hui, M. le ministre, je m'adresse à vous. Je ne veux pas des longs discours, je ne veux pas faire la genèse du passé.

On pourrait faire la genèse du passé, mais en ce moment, par respect pour ceux qui nous écoutent, êtes-vous en mesure de dire qu'effectivement vous allez prendre le dossier du logement étudiant? Parce qu'en ce moment plusieurs étudiants consacrent plus de 30 % de leurs revenus à payer leur logement. Alors, est-ce que les résidences, le pied carré... est-ce qu'on peut aller plus loin puis les subventionner pour le maintien d'actif? Puis il y a aussi là-dedans une question de sécurité. C'est le temps d'améliorer nos installations, surtout collégiales, mais aussi universitaires. Est-ce que là-dessus vous êtes capable de prendre un engagement clair?

Et, je vais vous dire, vous allez aider énormément d'étudiants. Vous donner quelques autres statistiques... 10 % des étudiants vivent en logement étudiant, mais dans des conditions inadéquates : bris d'aqueduc, moisissures, logements non fonctionnels, miteux. Et les résidences de Gaspé, elles sont en mauvais état et devraient être rénovées, c'est ce que plusieurs nous disent. Trois étudiants sur quatre donnent plus de 30 % de leurs revenus pour leur logement.

Donc, c'est énorme, c'est 75 % des étudiants, et ça, là, c'est ceux qui sont déjà en situation... sous le seuil de pauvreté. Ça, c'est aussi un stress, le logement. Vous avez eu le rapport, là, de l'union étudiante sur la détresse psychologique des étudiants. Alors, aujourd'hui, vous avez aussi un pouvoir.

Il y a aussi maintenant une pratique qu'on voit : des cégeps qui cèdent des terrains pour la construction de résidences privées. Des fois, ça va être marqué qu'ils ne peuvent pas augmenter le loyer pour les cinq prochaines années, mais après les cinq prochaines années, il n'y en a pas de contrôle pour l'augmentation des loyers. Là, on parle d'étudiants. Est-ce que vous avez une vision, un politique claire pour encadrer et vraiment, là, soutenir les logements... puis là je ne parle pas juste de vous, mais il va falloir que vous travailliez avec vos autres ministres, vos collègues, pour avoir une politique très, très claire en matière de logements abordables, non seulement pour Montréal, mais je vous dis qu'en région c'est aussi très, très problématique. C'est vrai en Abitibi, c'est vrai à Rimouski, c'est aussi vrai à Gaspé.

Alors, là-dessus, M. le ministre, s'il vous plaît, je compte sur vous pour ne pas faire de la politique là-dessus, là, de petite politique. Je veux avoir une grande politique, une grande vision pour nos étudiants.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre, la parole est à vous.

**M. Roberge :** Merci bien. En cinq minutes, ma collègue a couvert un large éventail de sujets, posé plusieurs questions. Je vais essayer de répondre à quelques-unes d'entre elles, mais je ne garantis pas que je vais y arriver en cinq minutes.

Elle a parlé du logement. C'est définitivement un enjeu pour plusieurs étudiants. Il y en a qui ont la chance d'habiter chez leurs parents et de n'avoir aucuns frais de subsistance ou de ce type de frais là. Il y en a qui peuvent avoir une résidence étudiante, c'est vrai, auquel cas, habituellement, ça va bien, parce qu'on est tout près souvent du campus puis c'est plus bas comme frais. D'autres se magasinent un appartement plus ou moins proche du campus, avec plus ou moins de distance à faire, puis souvent le loyer est à la clé. Donc, il y a une partie de choix là-dedans, mais il y a une partie aussi de contraintes financières, quand on n'a pas suffisamment d'argent.

Tantôt, il y a un de mes collègues, je ne sais plus lequel, qui a parlé des possibles transferts du gouvernement fédéral qui s'en viendront. La dernière fois, il y a eu un 80 millions. Je me souviens d'avoir fait une bataille qui était conjointe avec d'autres oppositions, parce que ce 80 millions de dollars là du fédéral arrivait suite à la fin de crédit d'impôt des étudiants. Donc, c'était carrément de l'argent qui était d'une certaine façon... qui venait de la poche des étudiants, que le gouvernement fédéral retirait puis qu'il envoyait à la province. Et je me souviens que, de notre côté, on souhaitait... bien là, on disait : Comme c'est de l'argent économisé dans ce qui venait des étudiants, il faudrait bien que ça retourne aux étudiants. Puis on avait fait cette bataille-là pour bonifier l'aide financière puis on était bien contents que le gouvernement se rende aux arguments.

Il faudra voir, la prochaine fois qu'un transfert s'en viendra, puis on va s'arranger pour négocier pour qu'il s'en vienne le plus vite possible, d'où proviendra l'argent, puis qu'une partie de cet argent-là puisse être utilisée, certainement, pour améliorer les conditions de vie des enseignants... pas des enseignants, mais des étudiants et des étudiantes. C'est sans doute une avenue qui sera intéressante puis notamment pour payer les frais de logement pour ceux qui en ont besoin. Ce n'est pas tout le monde qui ont besoin.

Les besoins des étudiants, c'est très vaste. Il faut faire attention de ne pas dire : Bien là, il y a un enjeu, puis l'enjeu, c'est le logement étudiant. Le lendemain, l'autre enjeu, ça va être la santé psychologique. Je pense qu'il faut répondre aux besoins des étudiants, puis ils sont multiples. Donc, il y aura de l'argent qui s'en viendra vraisemblablement, on va travailler très fort pour négocier pour avoir notre juste part ici, au gouvernement du Québec, puis certainement qu'on va considérer l'idée de retourner, au moins, une partie de cet argent-là en aide ou en services directs aux étudiants.

Ma collègue a parlé de plein de choses, elle a parlé de la qualité des recherches qui sont faites par les associations étudiantes. Effectivement, très, très, très souvent, ils font des dossiers qui sont fouillés, qui sont bien travaillés. Je le sais parce qu'à ma droite mon directeur de cabinet adjoint en a réalisé deux pour elle, alors qu'il était directeur de département lui-même, qui provient du réseau de l'enseignement supérieur. Donc, il y a d'autres bons chercheurs dans le réseau, je veux rassurer les associations étudiantes. Mais certainement que je reconnais la valeur du travail qui a été fait par mon collègue et, par la bande, la valeur du travail qui est fait par les associations étudiantes.

Ma collègue a aussi parlé des conventions de stage. C'est quelque chose d'important, les conventions de stage, parce qu'au-delà de la bourse qu'on peut avoir ou ne pas avoir, la bourse de persévérance et de réussite, au-delà du salaire qu'on a, parce qu'il y en a qui sont payés... on n'en parle pas, là, mais il y en a qui ont des stages payés au Québec, qui sont rémunérés pour le faire. Il y en a qui ont un système coop aussi, avec l'Université de Sherbrooke, qui fonctionne très bien. Mais une fois qu'on décroche un stage, que ce soit un stage d'observation ou une mise en oeuvre des compétences, il y a les conditions, il y a les heures qu'on nous demande de faire, il y a les protections qu'on a ou qu'on n'a pas, protection sociale, protection de type CSST. Et je sais que mon collègue le ministre du Travail travaille ce dossier-là de manière sérieuse. Il y a eu d'ailleurs une ou peut-être même deux rencontres, en tout cas, au moins une directement avec les étudiants qui ont préparé un projet de loi pour répondre à cette problématique-là. Il les a rencontrés personnellement, puis son cabinet les a rencontrés aussi encore.

Donc, c'est un travail qu'on fait en équipe, le ministère du Travail et moi; lui, peut-être, pour une solution qui serait légale, c'est à voir; et, nous, c'est pour un guide d'accompagnement, qu'on est tout près d'avoir terminé, un guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement pour la rédaction des conventions de stage, pour qu'on ne fasse pas juste envoyer l'étudiant en stage, mais qu'on prenne soin de lui.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. Votre temps est écoulé. La parole irait maintenant à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

• (11 h 20) •

**Mme Foster :** Merci, M. le Président. Je prends deux minutes pour revenir sur l'intervention de la députée de Saint-Laurent, de tout à l'heure. Je trouve ça parfaitement et complètement humoristique de nous faire dire que nous lisons des lignes de communication. Vous savez, dans mon passé, j'ai été chercheur pendant trois ans. J'ai assisté l'actuel ministre de l'Éducation, mon dossier, c'était l'éducation. Qui étaient mes vis-à-vis? Le gouvernement libéral, l'ancien gouvernement libéral, les libéraux. Pendant ces trois années-là, moi, comme chercheur, comme conseillère politique, j'ai entendu parler d'un paquet de problèmes dans le réseau, des problèmes structurels qui ne se réglaient pas.

Quand on vous décrit, ce matin, ce qu'on fait, c'est qu'on vous décrit les actions qu'on pose, actions, verbe «agir». Les stages, il n'y en avait pas, d'action. C'est-u vrai? O.K. Merci. Il n'y en avait pas, d'action.

En ce qui concerne, maintenant, les universités et les cégeps en région, ça aussi, c'est un problème structurel. On parle, là, de l'absence de vision du gouvernement caquiste. Quelle ironie, quel humour! Pendant les années où moi, j'ai été là, je ne cessais de recevoir les doléances des cégeps et des universités en région, qui me disaient : Il y a des problèmes structurels qui ne sont pas réglés. Ça nous empêche de fonctionner, on manque d'argent, les formules de financement sont déficientes. Peut-être qu'il faudrait commencer par là.

Bien, quand on est arrivés au pouvoir, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, je suis bien fière de lui, parce qu'il a fait ce qu'on avait dit dans l'opposition. En ce qui concerne les universités, là, en région, là, il manquait cruellement de fonds. On leur a accordé 75 millions supplémentaires jusqu'en 2024. Ils en avaient besoin, les universités de région, les universités qui sont des moteurs et des vecteurs économiques pour nos milieux communautaires régionaux et qui rayonnent et qui font rayonner le Québec également partout à travers la planète par leur recherche et leur innovation, parce qu'au Québec on peut être fier de cet aspect-là.

Également, moi, je voudrais vous parler des cégeps. Vous savez, moi, malgré mes origines charlevoisiennes, j'ai grandi sur la Côte-Nord, ce n'est un secret pour personne, et, dans une ville comme Baie-Comeau, 23 000 habitants, le cégep est un vecteur important pour ce qui est de la croissance économique. Certains programmes exclusifs sont offerts, je pense entre autres à TACHE, Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, qui voit arriver des autobus, des contingents de Québec et Montréal qui viennent suivre la formation dans un domaine spécifique à Baie-Comeau.

Ces cégeps-là avaient des problèmes structurels récurrents, comme je le disais tout à l'heure, et, quand on est arrivés au pouvoir, on a agi. On a agi comment? Maintenant, les plus petits cégeps reçoivent 120 % de leur financement. Il y a une aide aux petites cohortes, ce qui était un problème récurrent, récurrent. J'en ai entendu parler pendant tout l'ancien mandat, qui était sous le gouvernement libéral, les petites cohortes avaient de la difficulté à démarrer. C'était compliqué, mais compliqué pour les directions de cégep, alors ont leur accordé de l'aide.

Également, la reconnaissance et le renforcement de l'importance des activités de recherche. Ça, c'est un autre problème, parce qu'il se fait de la recherche, oui, certes, dans les universités, mais également dans nos cégeps. Par l'intermédiaire des CCTT bien sûr, mais également dans les cégeps tout court, il se fait de la recherche, et là on a accordé un 90 000 \$ par cégep pour qu'ils puissent organiser leurs activités de recherche et aider au soutien. Donc, on continue à travailler pour améliorer le système d'enseignement supérieur, améliorer l'accès aux études collégiales dans les régions du Québec, améliorer la qualité des formations également qui sont offertes aux étudiants, favoriser la réussite de ces cégeps-là.

Je pense que, si on n'avait pas eu de vision, la Fédération des cégeps du Québec nous l'aurait très certainement rappelé, mais, après le dernier budget, ils nous ont dit : En plus de couvrir les coûts de système, ces sommes incluent le financement de 68 millions nécessaire à la mise en oeuvre de la révision du modèle de financement des cégeps, et ce, dès l'année scolaire 2019-2020. Nous sommes ravis de voir un gouvernement faire de l'éducation sa priorité et de constater que les cégeps ont été entendus. Même son de cloche du côté de Matane, le directeur général du cégep de Matane, Pierre Bédard, qui disait : Tout le monde a mis la main à la pâte pour aider les plus petits. Là-dessus, je lève mon chapeau au ministère et au ministre. Vraiment ils ont pris en considération les besoins des plus petits cégeps. Au final, les petits cégeps en région sont gagnants.

Moi, je pense qu'on peut être fier des actions qu'on a posées en enseignement supérieur. Parce que je vous le rappelle, dans les années où j'ai été ici comme conseillère politique entre 2014 et 2017, c'étaient des problèmes récurrents, qui n'étaient pas réglés. Donc, quand on parle de manque de vision, là, je prends ça un petit peu en riant. Ça me fait un peu sourire, parce qu'au niveau des stages, là, on joue la veuve et l'orphelin présentement en disant : Ah! c'est un scandale, alors qu'il n'y avait rien de fait puis qu'on fait du travail. Alors, voilà, c'était ce que j'avais à dire, M. le Président. Merci.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. Le droit de parole irait au député de Gouin.

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier le ministre, parce que, précédemment, j'avais posé une question sur les transferts fédéraux, puis il avait pris les cinq minutes, finalement, pour défendre le premier ministre. Je comprends. J'avais été déçu de ne pas avoir de réponse. Finalement, il a utilisé le bloc subséquent pour me donner une réponse. Tant mieux. J'allais le relancer, je n'aurai pas besoin de le faire, mais je vais le faire quand même parce que je veux une précision.

Je l'ai entendu parler de dire... je l'ai entendu dire : On veut utiliser... Il parlait des transferts fédéraux. Il a dit : On va voir si on ne peut pas utiliser une partie de ça pour aller en aide financière aux études. Or, le bloc de transfert dont je lui parle est un bloc qui vise spécifiquement les programmes sociaux, et il y a une portion de ça qui est pour l'éducation supérieure, donc les programmes sociaux en éducation supérieure, autrement dit l'aide financière aux études. J'aimerais savoir si cet argent-là va aller entièrement dans l'aide financière aux études ou seulement de manière partielle. La demande des associations étudiantes, c'est une demande unanime, c'est que ce bloc-là soit en totalité investi en aide financière aux études pour donner du répit aux étudiants et aux étudiantes du Québec. Alors, j'aimerais une réponse plus précise encore. Je suis sûr qu'il en est capable.

Toujours sur l'aide financière aux études, j'aimerais entendre le ministre sur un enjeu de fond. Je pense que l'interpellation devrait servir aussi à ça, pas seulement à l'opposition officielle à se refaire une réputation en matière

d'enseignement supérieur et au gouvernement à rappeler les mauvais coups passés de l'opposition officielle en enseignement supérieur. Ça serait le fun qu'on puisse avoir aussi des débats qui vont vers l'avenir, disons.

Et il y a une association étudiante de l'Université Laval qui a remis récemment sur la table un enjeu qui n'est pas nouveau pour le mouvement étudiant, qui est celui de la gestion des prêts étudiants. Historiquement, la gestion des prêts étudiants a été... bien, est donnée, au Québec, a été donnée à des banques, à des banques privées. Ces prêts-là, bien sûr, sont garantis par l'État québécois, mais c'est quand même des banques privées qui font les prêts. Et c'est une bonne affaire, parce que ça leur permet de n'avoir aucun risque, puisque le gouvernement garantit le remboursement des prêts, et de récolter quand même les intérêts. Ça fait que c'est une bonne affaire pour les banques, hein, mais c'est un peu une moins bonne affaire pour le trésor public et surtout pour les étudiants et les étudiantes.

Il y a l'association étudiante des cycles supérieurs, à l'Université Laval, qui a remis de l'avant cette problématique-là puis qui est allée d'une solution qui m'apparaît originale et intéressante, puis j'aimerais ça que le ministre me réponde sur cette solution-là.

La piste de réflexion, donc, de cette association étudiante est de dire : Pourquoi on ne donne pas la gestion des prêts étudiants à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour que les intérêts payés sur les prêts étudiants, au lieu d'enrichir des grandes banques, enrichissent les Québécois et les Québécoises à travers... donc par le biais de la Caisse de dépôt et placement du Québec? Ce serait facile à faire, c'est possible de le faire, et on viendrait assurer une stabilité... bien, ça ne remettrait pas en question la stabilité financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ça permettrait probablement d'avoir un meilleur contrôle sur les taux d'intérêt de ces prêts-là. Ça permettrait aussi de protéger ces prêts-là à l'égard des incertitudes du marché... qui sont propres aux marchés bancaires, comme on l'a vu en 2008-2009, au moment de la dernière crise économique. Ça favoriserait le remboursement des prêts puisqu'on va faire... la Caisse de dépôt pourrait offrir un taux d'intérêt plus bas. On pourrait diminuer le nombre de mauvaises créances, donc il y aurait moins de risques pour le gouvernement quand il donne ces prêts-là.

C'est une proposition concrète, pragmatique, intéressante. J'aimerais entendre le ministre sur ce qu'il pense de cette idée-là. Est-ce qu'il est ouvert à l'examiner? Moi, je trouve que c'est une proposition qui mérite d'être examinée. Je la trouve intéressante, cette proposition-là.

Et, si le ministre pouvait vraiment me répondre, là, sur... d'abord, sur la question des transferts fédéraux, est-ce que ce sera en totalité ou en partie, puis ensuite, sur cette proposition-là, de confier la gestion des prêts étudiants à une institution publique plutôt qu'à des banques privées qui, en ce moment, ont le beurre et l'argent du beurre, parce qu'elles n'assument aucun risque, parce que le gouvernement assure le remboursement des prêts, tout en récoltant des intérêts auprès d'étudiants et d'étudiantes.

Donc, pourquoi ne pas faire bénéficier le trésor public et les étudiants en assurant des intérêts plus bas et des intérêts qui financent la Caisse de dépôt et de placement du Québec?

**Le Président (M. Tardif) :** M. le député, merci. La parole est au ministre de l'Éducation. M. le ministre.

• (11 h 30) •

**M. Roberge :** Merci bien, M. le Président. Des questions, des points intéressants soulevés par mon collègue. Je n'ai pas toutes les réponses à toutes ces questions. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas les trouver. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas réfléchir sur cette question-là.

Effectivement, on a un régime d'aide financière aux études qui est extrêmement généreux, mais il ne le sera jamais assez, d'une certaine façon. Il faut le reconnaître, les besoins sont très, très grands. Il y a beaucoup de bourses, il y a les prêts.

Puis là la question des prêts, la gestion des prêts... Effectivement, le gouvernement les garantit. Effectivement, en ce moment, c'est confié à des prêteurs privés qui s'acquittent très bien de leur travail à ce moment-ci. Puis là la suggestion c'est de dire : Bon, est-ce qu'on devrait confier tout ça à la Caisse de dépôt et placement? C'est quelque chose qu'on peut étudier. Pourquoi ne pas étudier de nouvelles avenues? Peut-être, après, pour expliquer pourquoi on ne les suit pas, ou peut-être, après, pour enclencher un chantier, pour améliorer la gestion des finances publiques. C'est une façon de... Quand on se questionne sur la gestion de notre aide financière aux études, on se questionne sur l'accessibilité aux études, on se questionne sur les conditions de vie des étudiants, qui ont un impact sur la santé mentale puis la détresse qu'ils peuvent vivre. Puis ce qui a un impact aussi sur nos finances publiques, combien de millage on peut faire avec chacun des dollars.

Donc, écoutez, moi, c'est quelque chose que je peux regarder comme proposition, personnellement, mais surtout je vais vous le dire sincèrement, avec l'équipe, quels sont les enjeux. En ce moment, évidemment, en termes de personnel, on n'est pas équipés pour faire ça, donc il faudrait embaucher des équipes. Bon, qu'est-ce que ça amène comme enjeux? Au terme du mobilier, ça veut dire embaucher du monde, ça veut dire occuper des locaux. Bon, ça veut dire lancer un nouveau chantier. Est-ce qu'à la fin il y aurait plus de gains que de pertes, de pertes que de gains? Quel serait l'impact? C'est une question qui est complexe, mais c'est une question qu'on peut se poser pour améliorer la gestion de nos finances publiques puis les services qu'on rend. Notre mission, c'est d'améliorer les services aux citoyens, le citoyen étudiant, le citoyen bénéficiaire d'aide financière.

Donc, j'essaie de répondre avec le plus d'honnêteté possible à mon collègue en disant qu'on peut se pencher sur cette question-là, mais vous comprenez que je ne peux pas spontanément dire : Nous irons. J'aurais pu dire spontanément : Nous n'irons pas, mais je pense que ça aurait été prématuré. Prenons le temps de le regarder. Donc, voilà pour cette question.

Pour ce qui est de l'aide financière du fédéral... ce n'est pas de l'aide financière, en fait, là, c'est des fonds fédéraux. Sincèrement, ce serait prématuré de dire aujourd'hui, là : Peu importe le montant qui nous arrivera, de notre argent, du gouvernement fédéral, peu importe ce qui arrive, c'est certain que ça s'en va juste en aide financière. Ça serait prématuré. On ne sait pas le montant qui arrive, puis il faut regarder l'ensemble des besoins du réseau collégial et universitaire puis l'ensemble des besoins des étudiants. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les étudiants, bien sûr qu'ils ont besoin d'améliorer leur situation financière, puis le programme de prêts et bourses est là pour ça, mais quand on nous parle de détresse psychologique,

bien, ils ont aussi besoin d'avoir des gens qui prennent soin d'eux quand ils font une demande d'aide sur leur campus puis ils ne veulent pas attendre une semaine, deux semaines, trois semaines.

Donc, ça se peut que, de l'argent qui nous arrive, des nouveaux fonds qui nous arrivent soient bien utilisés en aide financière. Ça se peut aussi que cet argent-là soit bien utilisé aussi pour améliorer nos services directs aux étudiants. Puis là ce dont on parle, c'est de la santé psychologique ou de la détresse psychologique, mais on pourrait voir d'autres domaines aussi. Il y a aussi des associations étudiantes qui, dans d'autres moments, nous demandent d'avoir un ratio professeurs plus élevé, absolument rien contre les chargés de cours. On souhaite avoir plus de professeurs pour avoir un meilleur encadrement à la recherche, un meilleur encadrement à la maîtrise et au doctorat. Donc, ça aussi, c'est des demandes qu'on reçoit.

Donc, c'est prématuré de dire : Bien, 100 % de ce qu'on va recevoir, peu importe combien on reçoit, ça va aller dans une direction plutôt que dans l'autre. Les besoins sont immenses, et les retombées, après, sont immenses. Moi, je suis convaincu que, quand on investit en enseignement supérieur, c'est un investissement. Ça, c'est sûr. Ceci dit, on peut mieux l'investir à un endroit plutôt qu'à l'autre. Puis il y a des secteurs qui sont davantage en crise, où on doit aller. Donc, je pense que c'est important, dans les deux cas, de montrer de l'ouverture, mais, en même temps, de ne pas prendre une décision qui soit prématurée avant d'avoir toute l'information. Voilà.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. La parole irait maintenant au député de Saint-Jean.

**M. Lemieux :** Merci beaucoup, M. le Président. La députée de Saint-Laurent... et déjà ma collègue de Charlevoix lui a répondu, mais ça m'a piqué, moi aussi, les lignes de com. Vous en voulez une, ligne de com, Mme la députée? M. le Président, pardon, il faut que je vous parle à vous. J'oublie tout le temps.

À la suite de la présentation du premier budget du ministre des Finances, l'université TELUQ se réjouit de l'engagement manifeste du gouvernement en faveur de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Ma ligne à moi, c'est que, quand je suis allé au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, dans mon comté, après que le ministre ait annoncé une bonification du financement des cégeps, je pense que j'aurais pu passer au travers le cégep sans remarquer... je n'aurais pas pu passer à travers le cégep sans remarquer la bouffée d'air frais que ça voulait dire pour les gens au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Mon alma mater à l'Université du Québec à Chicoutimi était tellement soulagée des 3,3 millions, je pense que c'était... qu'elle a reçus à ce moment-là, lorsque le ministre a bonifié la partie régionale du financement des universités. Alors, oui, des lignes de com, bien oui, mais on pose des questions aussi, puis on se fait donner des réponses, puis on vient vous les porter ou, en tout cas, on vient les porter pour vous.

Alors là, moi, je vais vous parler d'étudiants internationaux. Non, non, non, pas juste du PEQ, pas juste du PEQ, parce que le Programme de l'expérience québécoise, c'est la partie de l'iceberg, si vous préférez, qui est réservée à l'immigration pour les étudiants internationaux. Mais parlons-en, des étudiants internationaux au Québec, parce que c'est énorme. C'est devenu très gros. Le réseau universitaire québécois est en concurrence avec les universités de partout dans le monde, c'est bien clair. On l'a non seulement compris quand on a juste vu le nombre d'étudiants qui, justement, à cause du PEQ, attendaient. Alors, on s'est dit : Mon Dieu! Il y en a donc bien. Il y en a énormément.

Et la réponse... pas la réponse, mais la raison pour ça, c'est qu'il y a eu une déréglementation, au cours des dernières années dans le monde de l'université, par rapport aux étudiants internationaux, une déréglementation qui a fait qu'entre 2006 et 2018 — on prend des dates au hasard comme ça, c'étaient les statistiques qu'on avait — le nombre d'étudiants internationaux de niveau universitaire a plus que doublé au Québec, mais là c'est quand même sur une période de 12 ans, là, passant de 22 000 à 44 000. Le nombre d'étudiants collégiaux... Et ça, c'est important, puis on ne s'en rend pas compte, mais, quand je suis allé à Saint-Jean-sur-Richelieu, au cégep, ils me l'avaient dit aussi. Le nombre d'étudiants collégiaux a, pour sa part, plus que quadruplé, passant de 2 100 quelques, sur cette période-là, à presque 10 000. Un total, donc, de près de 50 000 étudiants internationaux ou d'enseignement supérieur étaient présents au Québec.

Mais ils venaient surtout de la France, de la Chine, de l'Inde et des États-Unis. Il n'y a pas de problème avec ça, sinon qu'on comprend là-dedans que la déréglementation avait une espèce de petit biais, mettons-le comme ça, pour la langue anglaise et donc les universités un peu plus anglaises. Donc, ce que le ministre a fait, c'est qu'il a regardé la version internationale de la chose en faisant du recrutement d'étudiants internationaux francophones. L'approche du ministère, m'a-t-on expliqué, en matière de promotion internationale de l'offre éducative québécoise est notamment structurée autour du potentiel de recrutement d'étudiants francophones, et ce, dans les pays membres de la francophonie. Priorité accordée, donc, à la francophonie et à la francophilie, c'est important, forcément, d'autant plus qu'au Canada anglais, on se targue d'avoir élevé et enseigné en immersion à beaucoup, beaucoup de jeunes, et on est rendus dans la francophilie plus qu'autre chose, et c'est vrai pour le reste de la planète aussi. Donc, tout ça pour dire que la priorité accordée s'applique à la fois dans la campagne de promotion internationale que dans la planification annuelle des événements de promotion et de recrutement réalisés à l'international.

Au niveau collégial, c'est important, je vous le disais, pour Saint-Jean-sur-Richelieu, entre autres, 250 exemptions de droits de scolarité supplémentaires sont réservées maintenant à des étudiants inscrits dans des établissements en région du Québec, qui proviennent de 44 pays francophones ciblés, et les ententes avec la France et la communauté française, et ça, ce n'est pas d'hier, mais on a travaillé sur cette base-là au niveau universitaire, octroient un nombre illimité d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires habituellement demandés aux étudiants internationaux et donc accordent plutôt le tarif canadien au premier cycle ainsi que les tarifs québécois aux deuxième et troisième cycles.

Tout ça pour dire que, quand on vient vous répondre en interpellation, on va chercher des réponses. Et, quand on vient vous parler... parce que, quand vous nous dites que... C'est quoi, c'est l'absence de vision? C'est drôle, c'est la même formule que la semaine passée. J'étais assis ici la semaine passée. On avait une absence de vision en communication. Là, on a une absence de vision en éducation, en enseignement supérieur. Et la semaine prochaine on n'aura pas d'absence de vision

parce qu'il y aura pas d'interpellation, parce qu'on sera en session intensive. Mais ça va me faire plaisir de revenir parce qu'à chaque fois ça me permet de mieux comprendre le détail de ce que notre gouvernement fait, et j'en suis très fier.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci. Merci de vous être adressé à la présidence durant cette présentation-là. Une minute pour vous. Oui, une grosse minute, si on veut rentrer dans le temps. Alors, allez-y, Mme la députée, s'il vous plaît.

• (11 h 40) •

**Mme Rizqy :** Il manquait juste : Nous agissons, puis ça aurait été parfait, votre prestation, là, bravo. Mais je n'ai pas entendu si, oui ou non, est-ce que vous allez revenir sur le programme des frais pour les étudiants internationaux. Est-ce que ça, c'est un engagement que vous nous annoncez? Ça, je ne l'ai pas entendu.

Il reste une minute, M. le ministre. Deux affaires. Vous savez, chez les étudiants, les livres, ça coûte cher. Donc, ressources éducatives libres, je suis convaincue que l'Union étudiante du Québec vous en a parlé, je suis convaincue que la FECQ vous en a parlé. BCcampus, donc en Colombie-Britannique, ils ont déjà fait un virage, l'Ontario a fait un virage, le Manitoba a fait un virage. Juste pour la Colombie-Britannique, à ce jour, c'est entre 8 et 9 millions de dollars qui ont été épargnés pour les étudiants. Les livres coûtent cher. Est-ce que vous pouvez prendre aujourd'hui un engagement de faire un virage vers les ressources éducatives libres pour nos étudiants?

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée. M. le ministre, 10 minutes.

**M. Roberge :** Merci bien. Oui, j'avais... Bien, je ne pensais pas qu'il y avait une minute, 10 minutes, comme ça. Donc, il nous reste 10 minutes...

**Le Président (M. Tardif) :** Oui, bien oui.

### Conclusions

On est rendu à 10 minutes, et c'est pour permettre justement de finir avec votre interpellatrice, qui viendra donner la conclusion sur son dernier 10 minutes. D'accord?

### M. Jean-François Roberge

**M. Roberge :** Bien, certainement qu'on est d'accord, M. le Président. On est d'accord pour parler de la vision qu'on a en enseignement supérieur parce qu'il faut revenir sur le thème. C'est un peu drôle, là, de faire une interpellation avec une espèce de titre qui est une attaque, là, le manque de vision du gouvernement, alors que je lui ai bien expliqué... Puis je pense qu'aujourd'hui je veux remercier ma collègue de nous avoir donné l'occasion, enfin, de parler d'enseignement supérieur ici, au salon bleu. On en a parlé, je pense, à quelques reprises, mais de manière très, très rare, lors de l'étude des crédits, mais sinon ça n'arrive pas.

Donc, cette vision qui nous permet d'être bienveillants, performants et agiles... et ça s'est matérialisé de belle façon dans notre réseau collégial, dans nos cégeps dans la dernière année, parce que les cégeps étaient pas mal passés dans le rouleau compresseur ces dernières années. Ça avait commencé sous le gouvernement du Parti québécois, qui avait coupé les vivres aux cégeps, puis ça s'est continué sous le régime du gouvernement libéral, et les cégeps étaient frappés par la tempête parfaite du gouvernement libéral et d'une baisse démographique. Ils ne l'ont pas eu facile, M. le Président. Donc, ils étaient présents quand c'était le temps de couper, mais ils n'étaient pas là quand c'était le temps de réinvestir sous le précédent gouvernement, même avant l'élection, ce qui est surprenant. D'habitude, il trouve des fonds avant l'élection, ce gouvernement-là.

Donc, on a trouvé le moyen de rassembler plutôt que de diviser, d'écouter les gens dans le réseau collégial et d'arriver non pas avec une politique, suivie d'une consultation, suivie d'un sommet, suivi des états généraux puis de finir avec un programme électoral, mais d'arriver avec quelque chose de concret qui fait qu'au moment où on se parle, ce matin, là, cette session-ci, là, les cégeps sont plus financés et mieux financés.

Et c'est extrêmement important parce que c'est la porte d'entrée de l'enseignement supérieur. C'est là où nos gens vont faire le parcours préuniversitaire, vont faire nos formations techniques, vont faire nos A.E.C., nos attestations d'études collégiales, et très souvent c'est le lieu de retour aussi aux études pour les gens qui ont besoin de se requalifier en cours de carrière. Et l'accessibilité de notre réseau collégial en région et la grande disponibilité de l'ensemble des programmes sur le territoire, c'est extrêmement important, et ça, c'était menacé par, je dirais, une formule de financement qui discriminait les cégeps en fonction de leur taille puis de leur emplacement géographique.

L'ancienne formule de financement, donc, les anciens gouvernements des vieux partis qui se sont succédé le déploraient mais ne s'en occupaient pas, ce qui fait que, dans un cégep de plus petite taille en région, souvent ce n'était pas possible de lancer des cohortes, d'ouvrir des programmes. Donc, concrètement, là, humainement, là, tu es un étudiant, tu es une étudiante, tu veux t'inscrire dans un programme puis il faut supposons 12 ou 15 étudiants, et on est huit, bien, la cohorte n'ouvre pas. Et là l'étudiante ou l'étudiant a deux choix : soit il s'expatrie, il quitte sa région, souvent pour ne pas revenir, soit il renonce à son rêve d'amorcer des études en enseignement supérieur. Et, dans les deux cas, c'est le Québec qui perd.

On a remédié à ça avec des cohortes de plus petite taille, avec une façon qui nous permet de consolider notre réseau collégial et de lui permettre de se préparer. Parce que là on stagne, d'un point de vue démographique, pendant deux, trois ans, mais bientôt, il va y avoir des hausses. Donc, enfin, dans le réseau collégial, on va avoir plus d'étudiants qui s'en viennent.

Et concrètement, là, parce que tout ça, là, c'est des principes... Mais, dans la vraie vie, il arrivé quoi? Bien, je vais vous donner des exemples, parce que tous les cégeps ont gagné. Il n'y a personne qui, dans l'opération, a perdu, et ça,

ça veut dire embaucher du monde. Parce que, dans les dernières années, là, ce qu'on voyait, là, c'étaient des coupures de poste pour des API. Ça, c'est des aides pédagogiques individuelles, du monde qui change des vies, du monde qui aide des étudiants et des étudiantes qui ont des besoins.

Donc, il y avait des API qui perdaient leur poste ou qui n'étaient pas embauchés. Il y avait des bibliothèques qu'on fermait. Imaginez, on est dans une maison d'éducation, on est en enseignement supérieur puis on coupait dans les heures d'ouverture des bibliothèques. En même temps, on avait un premier ministre, là, qui disait : L'éducation, c'est important. Là, n'importe quoi. Puis évidemment on n'avait pas suffisamment de ressources pour embaucher des jeunes qui étaient en détresse psychologique. Demandez-vous pas, le constat qu'on a aujourd'hui, là, c'est le résultat des années passées, là. C'est bien clair.

Donc, concrètement, là, ce qui est arrivé... Tiens, en Abitibi-Témiscamingue cette année, le budget a augmenté, en une seule année, de 9,7 %. Le nombre d'étudiants n'a pas augmenté de 9,7 %, là, on est dans une période de stagnation. Mais, en une seule année, 3,2 millions de dollars de plus en une année pour le cégep d'Abitibi-Témiscamingue, une hausse de 9,7 %. Ça, c'est une bouffée d'air frais pour le cégep, pour les étudiants, mais carrément pour la région qui dit : Ça, c'est un gouvernement qui croit en nous autres, ça, c'est un gouvernement qui croit en nos cégeps comme des pôles de développement économique mais aussi sociaux et culturels.

Cégep Ahuntsic, lui, à Montréal, est-ce qu'on peut dire : Oui, mais un cégep de grande taille... presque 69 000 étudiants. 68 000 étudiants, donc c'est un gros cégep. Lui, il est en ville. Est-ce que, lui, il a été coupé? Est-ce que lui... La CAQ, est-ce que c'est un gouvernement qui est contre ça, les gros cégeps à Montréal? Bien non. Une hausse de 6 %, cette année, pas mal plus que l'inflation, hein? Pas mal plus que les tarifs d'hydroélectricité... Ça, on va les geler puis on va les indexer. Mais même l'indexation... l'opposition officielle, elle trouve que l'indexation, c'est beaucoup, c'est terrible, l'indexation, c'est bien gros. Imaginez, j'imagine qu'ils vont faire des communiqués de presse puis des manifestations, fanfare et trompettes, parce qu'on a augmenté de presque 6 % le budget du cégep d'Ahuntsic. C'est incroyable. Ah oui! je me suis trompé, j'ai dit 68 000 étudiants, ça ne se peut pas, ça n'a pas de bons sens, non, c'est 68 millions. Excusez-moi. Ahuntsic, c'est un cégep de grande taille, mais il n'y a pas 68 000 étudiants, bien sûr que non. Mais la hausse... où je ne me suis pas trompé dans les chiffres, par contre, c'est la hausse, évidemment, de presque 6 % du budget. Alma, on s'en va en région, 20 %. Une année, et il y a une hausse de budget, pour le cégep d'Alma, de 20 %.

C'est incroyable comme message qu'on envoie. Ça veut dire qu'on croit à la région, ça veut dire qu'on croit aux cégeps puis ça veut dire que les étudiants peuvent amorcer des parcours de réussite, des parcours de formation, sachant que le cégep va être là pour les aider. Ça veut dire qu'au cégep d'Alma, là, des bibliothèques dont on coupe les heures d'ouverture, là, ça n'arrivera pas quand le budget augmente de 20 %. Des aides pédagogiques individuelles, ils vont être capables d'en embaucher. Donc, la solution au problème légué par le précédent gouvernement, la détresse psychologique, là, que les jeunes ressentent cette année, ça, c'est un épuisement des années de coupures et de désintéressement. On est en mode solution.

• (11 h 50) •

Je vais vous en lancer quelques-unes parce que c'est trop beau. Baie-Comeau, 14,8 % de hausse cette année; Beauce-Appalaches, 13,9 % de hausse cette année; cégep de Champlain, cégep anglophone qui rayonne, 10,4 %, plus de 4,5 millions de dollars de hausse de financement en une seule année; cégep de La Pocatière, 11 % de hausse en une seule année. Donc, M. le Président, je pourrais continuer, là, ça ne finit pas. Il n'y a pas de cégeps qui ont des coupures, là, pas de cégep, tout le monde a des hausses.

Notre réseau universitaire a été consolidé par une enveloppe récurrente pour nos universités en région. Il a été consolidé, notre réseau universitaire, par l'ambition d'un gouvernement qui dit : Oubliez ça, le yoyo en fonction de l'échéance électorale, il va y avoir une hausse graduelle, puis on va travailler avec vous autres sur une université du XXI<sup>e</sup> siècle. Puis on va vous donner des mandats stratégiques pour des domaines prioritaires comme des nouvelles formations pour former nos enseignants, des nouvelles passerelles pour attirer des nouveaux talents en enseignement. On va vous donner des budgets stratégiques pour faire de meilleures collaborations, universités, collèges, entreprises, comme je parlais tout à l'heure, dans le Centre-du-Québec, avec le CNIMI.

Donc, oui, il y a de la vision, on règle les problèmes qui nous ont été hérités, mais au-delà de faire la gestion de crise, de simplement gérer les crises héritées des précédents gouvernements, on regarde en avant, on déploie notre réseau collégial et universitaire, on leur confie des mandats, on leur donne un budget qui est garanti en hausse pour les prochaines années. C'est fini l'insécurité financière. Ils ne sont pas en train de se demander où est-ce qu'ils vont couper l'an prochain, ils sont en train de se demander comment ils vont pouvoir contribuer à la prospérité du Québec puis à déployer tous nos talents.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, M. le ministre. On va enchaîner. Je vais passer la parole à l'interpellatrice 10 minutes. Mme la députée de Saint-Laurent, on vous écoute.

### Mme Marwah Rizqy

**Mme Rizqy :** Honnêtement, je ne peux pas le croire, sur la note qu'il vient de terminer, le ministre de l'Enseignement supérieur. Finie la peur de devoir fermer. Je ne sais pas il était où en début de novembre. Est-ce qu'il était au Québec? Parce que... clairement non. Ça a été le pire moment pour plusieurs universités et plusieurs cégeps.

Moi, ça me fait quand même sourire lorsque j'entends quelqu'un qui me parle du programme TACH puis que cette personne-là... oui, si elle lâchait son téléphone, elle comprendrait qu'on parle d'elle. On parle du programme TACH. Bien, le programme TACH, là, c'est 16 % d'étudiants internationaux, puis tu n'es pas dans liste du Programme de l'expérience québécoise. Baie-Comeau, là, il y a plusieurs étudiants internationaux. Elle a aussi parlé du cégep de Matane, 45 % d'étudiants internationaux. Plusieurs programmes de ce cégep n'étaient pas dans le Programme de l'expérience québécoise.

Alors, pour la vision, bien, sincèrement, je comprends pourquoi Denis Lessard doit faire un article puis dire : Le discret mea culpa du ministre de l'Éducation puis de l'Enseignement supérieur. La question : Qui a concocté la fameuse liste des formations qui a plongé dans l'embarras le gouvernement — ici, il y a le nom du premier ministre et le leader du gouvernement — et la nomenclature des formations acceptées pour les ressortissants étrangers inscrits au Programme de l'expérience québécoise faisait sourire. On a surtout vu l'effet de la précipitation du ministre. On y retrouvait des programmes disparus depuis longtemps, tel le baccalauréat en sciences domestiques ou abolis plus récemment, comme le diplôme d'études professionnelles en modelage. Or, peut-être qu'un autre ministère devrait être blâmé. L'inscription du programme en sciences domestiques vient nécessairement du ministère de l'Éducation, observe Yvon Boudreau, longtemps sous-ministre à l'Emploi, aujourd'hui à la retraite.

Alors, en matière de vision, là, je ne sais pas, mais ici, lorsqu'on a des cégeps qui vous interpellent puis qui vous disent : Vous mettez énormément de pression sur nos étudiants, mais, pire que ça, vous mettez une menace hyper importante de fermeture de programmes... Puis ça, c'est vous, c'est vous, de votre propre chef.

Bernard Tremblay, de la Fédération des cégeps, ainsi que Johanne Jean, de l'Université du Québec : À première vue, on ne voit pas du tout la nécessité d'avoir une liste pour les détenteurs de D.E.C, affirme le P.D.G. de la Fédération des cégeps. Il dit n'avoir jamais été avisé qu'un participant du PEQ s'est avéré incapable de trouver un emploi après avoir terminé un programme d'études techniques dans un collège québécois. Les étudiants internationaux s'intègrent au marché du travail. On ne voit pas la pertinence d'avoir une liste. Bernard Tremblay et Johanne Jean n'ont toujours pas été invités aux consultations promises, il n'y a pas plus d'une semaine, par le ministre de l'Immigration. Je ne sais même pas, moi, M. le Président, là, si le ministre de l'Éducation, lui, a travaillé ou travaille actuellement sur cette liste. Donc, oui, en matière de vision, là, là-dessus, là, ça a été un échec monumental.

Au mois de février, il est arrivé quelque chose de très grave à l'Université Concordia. Plusieurs étudiants ont dénoncé un climat de harcèlement sexuel sur le campus, plusieurs étudiantes et étudiants. J'en ai parlé, on a interpellé. Moi, j'aimerais savoir, là, presque un an plus tard, est-ce que le ministre a cru bon de personnellement se rendre à l'Université Concordia, de faire une rencontre avec les dirigeants puis de voir avec eux s'ils comprennent que, lorsque ma collègue la députée de Marguerite-Bourgeoys a instauré la loi n° 51, ce n'était pas juste une directive, c'est une loi? Puis que là-dessus, lorsqu'on a des étudiants qui se disent inquiets de retourner en classe avec la personne sur qui ils ont porté plainte, je ne suis pas certaine que M. le ministre, là, est allé à cette université puis dire : Moi, là, je veux qu'on parle de ce dossier particulier, je veux savoir qu'est-ce qui est arrivé, puis peut-être resserrer les règles, puis avoir des nouvelles directives, parce que, clairement, c'est insuffisant dans ce cas-ci.

Lorsqu'on vous parle des logements abordables pour les étudiants, honnêtement, je n'ai eu aucune réponse. Et pourtant, c'est grave. Il y a vraiment une crise, là. Des étudiants ne trouvent pas de logement à Montréal, sinon ils paient beaucoup trop cher. Puis ceux qui sont en région puis qui sont en résidence, il y a des résidences qui doivent avoir un meilleur maintien. Je vous demande simplement d'ajouter des subventions puis de subventionner le pied carré dans les établissements d'enseignement supérieur. Ça, vous avez le pouvoir de le faire.

En matière d'aide financière aux études, vous pouvez le faire par règlement. Vous n'êtes pas obligé d'aller avec la loi. Vous êtes en mesure, dès aujourd'hui, de tenir votre engagement pris le 2 mai 2019, lorsque nous étions en étude de crédits. Je vous ai interpellé, je vous ai raconté l'histoire de cette jeune femme qui est aussi l'histoire de plus de 350 étudiants en moyenne par année qui se font refuser de l'aide financière aux études pour une demande de dérogation pour motifs humanitaires. Son dossier, TDAH, dyslexie, mère monoparentale, deux enfants, si ça, ce n'est pas humanitaire comme cause, c'est quoi qui est humanitaire au Québec?

Puis là vous m'avez dit d'aller travailler sérieusement. On est le 22 novembre. Alors, M. le ministre... M. le Président, vous comprendrez qu'il y a urgence d'agir parce que peut-être que pour vous, ça peut passer, être que quelques dossiers, mais chaque dossier est un dossier de trop lorsqu'on empêche quelqu'un de terminer ses études. Les études, là, cégep, universitaires, là, ça permet à plein de gens de briser le cercle de la pauvreté, vous le savez.

L'aide financière aux études doit être revue et corrigée. Ce n'est pas normal que c'est un étudiant sur 10 qui est capable d'avoir la ligne au téléphone. Ce n'est pas normal que lorsqu'on écrit durant notre session universitaire... On commence au mois de janvier, on doit écrire, trois semaines plus tard on reçoit une réponse, il faut réécrire pour justifier davantage, on envoie des rapports médicaux. Puis là on est rendu dans les intras, on est stressé pour préparer nos examens intras et là on reçoit une autre réponse d'un fonctionnaire qui nous dit : Bien, c'est refusé. Mais pas de motif, c'est juste refusé. Puis on dit : Bien, vous pouvez faire un appel. On fait un appel, on est rendu à l'examen final, la session est terminée, puis on nous court après pour payer nos frais de scolarité puis on a 25 \$ dans notre compte.

La personne vous a écrit à vous, personnellement, plusieurs reprises. C'est vous, le ministre, vous avez un pouvoir d'agir par règlement et d'avoir un impact immédiat sur la vie de centaines d'étudiants. Et tantôt vous avez commencé en disant que nous, là, notre premier critère, c'est quoi déjà? Bienveillance. Sur ce dossier particulier, vous pouvez vous montrer très bienveillant.

En matière de vision, tantôt, on a vu que le PEQ, ça ne coopère pas vraiment avec les différents ministères, mais le Conseil du trésor, moi, je n'en reviens pas que le projet de loi n° 37... qu'on dit à nos universités, là : On va centraliser les pouvoirs d'achat. Comment voulez-vous que l'ETS, l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval, Rimouski, l'UQAC, on centralise les pouvoirs d'achat en matière informatique, alors qu'il se fait de la recherche et chaque université a ses propres programmes, ses propres spécificités?

Toutes les universités vous ont écrit, le Bureau de coopération interuniversitaire a écrit au ministre. Je n'en reviens pas qu'ils n'ont pas encore réalisé qu'on ne peut pas demander à nos universités de regrouper leurs achats en matière informatique, alors qu'ils doivent faire de la recherche hyper spécifique et de... oui, des fois, il y a des partenariats. Pire que cela, on leur dit qu'on va diminuer la paperasse. Comment qu'on diminue la paperasse lorsque le seuil de reddition passe de 25 000 \$

à 10 000 \$? C'est plus de paperasse. Pierre Cossette du BCI est venu au projet de loi n° 37. Est-ce que vous avez entendu son message?

• (12 heures) •

Et hier... je m'en voudrais, hein, je m'en voudrais de ne pas parler d'hier, où on était en commission avec Desjardins. Comment est-ce possible aujourd'hui que nous, on reçoit des professeurs et chercheurs qui reçoivent des subventions, des fonds de recherche publics, travaillent dans les universités publiques, et, au même moment, reçoivent 1 250 000 \$ de fonds de recherche privés, et viennent ici pour éclairer les parlementaires sans divulguer leurs conflits d'intérêts, sauf lorsque ça fait la une du *Journal de Québec* et que le ministre de l'Enseignement supérieur ne se dit pas : Il y a peut-être ici quelque chose à regarder. Il y a à peu près trois ans, le même problème est survenu en Ontario, où on a vu des chaires de recherche créées par le privé, notamment Facebook, Microsoft. Est-ce que c'est là qu'on s'en va au Québec? Est-ce que notre recherche va désormais être financée par le privé? Est-ce que j'ai manqué le mémo? Parce que, dans l'université, on disait toujours que nous, oui, on est des chercheurs, mais on ne veut pas être à la remorque de l'industrie.

Hier, le malaise était palpable pour tous les parlementaires, autant pour le gouvernement de la CAQ que pour les partis d'opposition. Ici, là, il y a vraiment urgence de regarder la situation puis de se poser de véritables questions en matière d'éthique de recherche. Est-ce que vous allez regarder davantage cela et voir comment qu'on peut mieux encadrer la recherche pour s'assurer qu'il n'y a pas des conflits d'intérêts, clairement, et évidents, lorsqu'on a des gens qui sont supposés faire de la recherche dans le secteur public, dans nos universités?

Merci beaucoup, M. le Président. Je remercie le ministre, ainsi que toute son équipe, et évidemment les différents députés, et le député de Gouin.

**Le Président (M. Tardif) :** Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. Alors, merci de votre travail, aux membres parlementaires.

Je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 02)